

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Appelée à devenir l'hebdomadaire régional le plus important de la Province de Québec

VOL. 2, No. 5

VALLEYFIELD, QUE., VENDREDI, LE 25 JUN, 1937

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts.

Assistons tous au grand festival de la police

Les Comités d'organisation sont des plus optimistes et tout indique qu'ils obtiendront un grand succès — Plus de 5,000 personnes sont attendues au terrain de l'Exposition à cette fête du 1er juillet

Le Festival de la Police qui aura lieu au Terrain de l'Exposition, jeudi prochain, le 1er juillet, est assuré du plus grand succès jamais obtenu par une organisation semblable dans la ville de Valleyfield.

Le nombre des billets vendus indique que plus de 5,000 personnes assisteront à cette fête champêtre où toute une série d'attractions sportives se dérouleront devant le grand public.

Une grand-messe marquera l'ouverture officielle de la journée puis une parade composée des principaux corps publics de la ville se rendra au cimetière pour déposer une couronne sur la tombe de l'ex-sous-chef de Police, M. Cuillierier.

Un grand ralliement se tiendra dans la suite au kiosque du Parc Salaberry pour clore les cérémonies de l'avant-midi.

Le programme de l'après-midi aura lieu au terrain de l'Exposition et commencera à 1 heure précise. Des courses en bicyclette, à pieds, des sauts en hauteur ou en longueur, des sauts à la perche, le lancement au boulet, des équipes de souque à la corde, une joute de baseball entre le Valleyfield

et le Beauharnois de la ligue Québec-New-York, en un mot, tous les concours athlétiques susceptibles d'intéresser les spectateurs seront donnés au cours de l'après-midi.

Le programme de la soirée débutera par une course pour les enfants sur la rue du Canal, à sept heures précises, qui sera suivie d'un concert et de la distribution des prix.

Un grand feu d'artifice clôturera le festival de la Police. Plusieurs pièces pyrotechniques seront lancées de la Pointe Jacques Cartier. Le portrait de l'honorable Duplessis apparaîtra par la générosité du Député Sauvé qui en a fait le cadeau au comité d'organisation.

Tous les athlètes sont invités à donner leur nom pour participer aux différents concours. Toute entrée est gratuite pour les athlètes.

Des rubans seront vendus par les membres de la J.O.C.F. Les enfants seront admis gratuitement sur le terrain tandis que l'admission générale sera de 25.

Une foule de plus de 5,000 personnes est anticipée.

Soyons au nombre de ceux qui assisteront au Festival de la Police au Terrain de l'Exposition, le 1er juillet prochain.

Tous les citoyens doivent se faire un devoir de pavoiser et décorer leurs demeures.

PROGRAMME

L'avant-midi

à 9 heures, messe célébrée à la Cathédrale et parade au cimetière.

L'après-midi

Au terrain de l'Exposition, à 1 heure précise, attractions sportives et joute de baseball.

La soirée

Fête des enfants à 7 heures sur la rue du Canal

Concert et distribution des prix

Feu d'artifice

O CANADA

Triste noyade à Melocheville

Un triste accident est survenu à Melocheville, dimanche après-midi, alors que l'épouse de M. Jean Larose, employé au département de la chicerie de La Presse, s'est noyée en présence d'un groupe d'amis qui la virent disparaître dans les rapides.

Partie avec son époux et des amis pour célébrer le premier anniversaire de son mariage, elle perdit la vie au cours d'une excursion en chaloupe sur le fleuve.

Mme Larose était au moment de l'accident, accompagnée de trois jeunes filles et de deux enfants. Près d'une pointe où le courant est très fort et l'eau très profonde, une jeune fille qui se baignait tout près de là, leur demanda de rebrousser chemin parce qu'il y avait danger de se noyer.

Ils essayèrent de changer la direction de la chaloupe mais le rapide empêcha cette manœuvre du rameur. Dans un moment de crainte, Mme Larose se précipita à l'eau dans l'espoir d'atteindre le rivage à la nage, mais elle fut emportée par le courant.

On accourut à son secours mais elle avait disparue sous l'onde. Mlle Hélène St-Denis de Melocheville fut assez heureuse de s'en sauver pour nager jusqu'au rivage.

Les changements dans le personnel du Séminaire

D'importants changements ont été effectués dans le personnel du Séminaire de Valleyfield lors de la dernière assemblée de la Corporation du Séminaire pour l'année 1937-38. M. l'abbé Edmour Laberge a été nommé directeur du Collège et succède à M. l'abbé Lucien Bélanger.

M. l'abbé Hervé Charlebois quittera le collège pour Huntingdon où il sera vicaire.

M. l'abbé Henri Cuillierier remplace M. le Chanoine Aubin au poste de Préfet des Etudes.

D'autres changements seront probablement effectués, au cours de l'été.

Les fêtes de la paroisse de Notre-Dame de Bellerive

Elles marqueront le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation — La bénédiction de la nouvelle église

La paroisse de Notre-Dame de Bellerive célébrera la semaine prochaine un double événement; tout d'abord, le vingt-cinquième anniversaire d'existence comme paroisse. En effet, le décret d'érection canonique fut émis en janvier, 1912 et le décret d'érection civile en janvier 1913.

Depuis 1895, des prêtres venaient dire la messe dans l'école qui serait le même endroit de l'école actuelle. Le 1er juin 1898, un prêtre déservant allait régulièrement à la petite chapelle. En janvier 1900, un prêtre résident y fut attaché.

Ce fut d'abord M. l'abbé H. U. Tremblay, puis M. l'abbé T. Théoret et enfin M. l'abbé J. E. Gauthier fut nommé officiellement curé au début de 1912 après avoir été le desservant, depuis le 1er octobre 1911. Les premiers prêtres à officier dans la nouvelle paroisse furent les abbés Lippé et F. X. Goyette, vicaire à la Cathédrale et MM. les abbés L. Gagnier et J.H. Martel, professeurs au Séminaire.

Depuis cinq ans, M. l'abbé J. D. St-Aubin exerce les fonctions de curé de la paroisse.

La messe serait donc chantée à Bellerive depuis 1895 bien que la paroisse n'existe officiellement que depuis 1912.

Pour commémorer cet anniversaire, les généreux paroissiens ont édifié un beau temple inspiré de Ste Marie Majeure de Rome. Ce temple sera solennellement béni par Son Excellence Monseigneur J. A. Langlois, Evêque du Diocèse de Valleyfield.

Voici le programme détaillé des Fêtes.

De grandes et joyeuses fêtes auront lieu les 3-4 et 5 juillet, à Notre-Dame de Bellerive.

Voici le programme détaillé:

Le 3 juillet:

A 8 heures.—Les paroissiens, avec l'Harmonie en tête, reçoivent Son Excellence aux limites de la paroisse.

A l'église, adresse de bienvenue à Son Excellence Mgr l'Evêque.

Réponse de Son Excellence Mgr J.-A. Langlois.

Salut solennel du T.-S. Sacrement.

Le 4 juillet:

A 6.30 heures—Communion générale des enfants.

A 8.30 heures—Communion générale des grandes personnes.

A 10.30 heures—Grand-Messe Pontificale célébrée par Son Excellence Mgr J.-A. Langlois.

Sermon par Son Excellence Mgr J.-A. Desmarais, Evêque auxiliaire de St-Hyacinthe.

Distribution du pain bénit.

A midi—Grand banquet au sous-sol de la nouvelle église. Au cours du banquet, Mtre Albert Leblanc agira comme maître des cérémonies.

(suite à la page 5)

Chez les vétérans

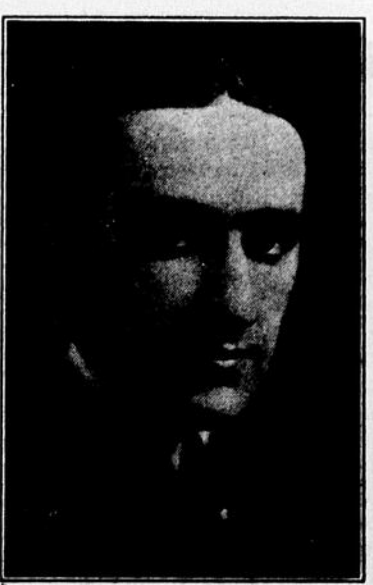
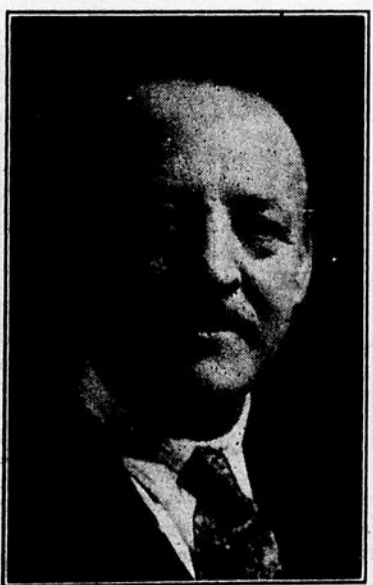
Lors d'une assemblée tenue mercredi soir dernier à l'hôtel Larocque, il a été décidé qu'une grande assemblée spéciale aura lieu, dimanche après-midi à l'endroit ci-haut mentionné pour l'organisation de la parade et des fêtes du 1er juillet à Valleyfield.

Une délégation doit également aller rencontrer, le 7 juillet, le président de la section montréalaise, le major Burbige, pour régler certaines questions devant être discutées avec le président des Vétérans de la Province de Québec.

Des lettres de sympathie doivent également être envoyées à MM. G.-E. Robert et Uldège Payant frappés par un deuil cruel.

L'assemblée régulière sera tenue également le 7 juillet en plus de l'assemblée spéciale de dimanche le 27 courant.

Les principaux organisateurs du festival de la police



De gauche à droite, M. Léo Georges Perron, secrétaire du Festival; l'Echevin Raoul Miron, Président du Comité de la Police et Vice-Président du Comité d'organisation; le Chef de Police Ovide Claude, Président du Festival; Emile Perron, Président du Comité de publicité et Raphael Bélanger, président des Fêtes religieuses.

Nouvelle émission

\$11,000,000

PROVINCE DE QUEBEC

Obligations 3¼%

(non-rachetables)

Les obligations susmentionnées font partie d'une émission totale de \$31,000,000, répartie comme suit: \$10,000,000, obligations 2%, dues le 1er août 1941; \$10,000,000, obligations 2%, dues le 1er août 1942; \$11,000,000, obligations 3¼%, dues le 1er juillet 1949.

Devant être datées: 1er juillet 1937

Echéance: 1er juillet 1949

Principal et intérêts semestriels payables en monnaie légale du Canada au gré du détenteur au Bureau Chef de la Banque Royale du Canada dans les villes de Montréal, Toronto et Québec, et au Bureau Chef de la Banque Provinciale du Canada à Montréal et Québec.

Ces obligations, de l'opinion de nos conseillers juridiques, seront une obligation directe de la Province de Québec et seront une charge, quant au principal et à l'intérêt, sur le Fonds du Revenu Consolidé de la Province.

Prix: 98.75 et l'intérêt couru, rapportant 3.375%

Coupures: \$1,000 et \$500.

Une copie du prospectus officiel décrivant ces obligations sera fournie sur demande.

Nous offrons de la part de la Province, pour souscription, les obligations 3¼%, dues en 1949, au prix plus haut mentionné et l'intérêt couru, sujettes à vente préalable et à répartition, conditionnellement à leur émission et à notre acceptation, et sujettes à l'approbation de nos conseillers juridiques, MM. Patenaude, Monette, Filion, Patenaude, Routhier & Meighen.

Nous croyons que les certificats intérimaires seront prêts pour livraison le ou vers le 2 juillet 1937.

La Banque Royale du Canada

The Canadian Bank of Commerce

La Banque Canadienne Nationale

The Bank of Nova Scotia

Imperial Bank of Canada

La Banque Provinciale du Canada

Banque de Montréal

Barclay's Bank (Canada)

W. C. Pitfield & Company, Limited

A. E. Ames & Co., Limited

McLeod, Young, Weir & Co., Limited

L. G. Beaubien & Cie, Limitée

Société de Placements, Incorporée

Mead & Co. Limited

Comptoir National de Placement Limitée

Mills, Spence & Co. Limited

Midland Securities Corporation, Ltd.

Gairdner & Company, Limited

Dubé, LeBlond & Cie Inc.

Paul Gonthier & Compagnie, Limitée

J. C. Boulet Limitée

Corporation de Prêts de Québec

Brawley, Cathers & Co.

Dominion Securities Corporation, Limited

Collier, Norris & Henderson, Limited

McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon, Ltd.

Aldred & Co. Limited

René-T. Leclerc Inc.

Ernest Savard Limitée

Cochran, Murray & Co. Limited

R. A. Daly & Co., Limited

Skaith & Company Ltd.

Hamel, Fugère & Cie, Limitée

Bruno Jeannotte Limitée

Lucien Coté Inc.

Harrison & Company, Limited

Wood Gundy & Company Limited

Hanson Bros. Incorporated

Royal Securities Corporation, Limited

Bell, Gouinlock & Co., Limited

Nesbitt, Thomson & Co., Limited

Crédit Anglo-Français Ltée

Henri Turgeon Limitée

Greenshields & Co Inc.

Kerrigan, MacTier & Co., Limited

James Richardson & Sons

Ross Bros. & Co. Ltd.

Lagueux & Darveau Ltée

J. E. Laflamme, Limitée

Bartlett, Cayley & Co. Ltd.

Une pièce attrayante

S'il vous plaît de recevoir des amis, il vous faut une pièce attrayante où vous pourrez les accueillir comme il convient. Il n'y a rien comme une jolie chambre à coucher ornée avec élégance pour recevoir les visiteurs. Quand ces derniers sont vos hôtes et qu'ils peuvent se reposer confortablement, dans une pièce de bon goût, ils jouissent davantage de votre hospitalité.

Si vous ne possédez déjà une telle pièce dans votre maison, tâchez de trouver l'espace dont vous avez besoin. S'il vous faut faire des changements et que vous n'ayez pas l'argent nécessaire, prévoyez-vous du plan d'améliorations aux habitations.

Le cas s'est d'ailleurs présenté ré-

comment. Un propriétaire voulait un endroit où recevoir ses nombreux visiteurs. Il décida de transformer le grenier. Celui-ci, à cause du toit, présentait des particularités assez originales; le propriétaire exploita cette originalité à l'avantage de la nouvelle chambre projetée.

Il commença d'abord par faire usage de papier renforcé afin de dissimuler les murs qui étaient plutôt rustiques, puis il les recouvrit de papier peint. Il posa des boiseries afin de donner le plus d'effet possible, et tapissa le plafond d'un papier ivoire, de même ton que les panneaux supérieurs des murs. Le papier teint offrait un joli relief qui illustrait une fleur printanière.

Le plancher fut complètement

nettoyé, peinturé, verni et poli. Des prises de courant furent posées un peu partout, ce qui permettait d'ajouter toutes les lampes que l'on voulait.

La maîtresse de maison contribua à cette amélioration en achetant quelques meubles et un lit de style ancien, puis elle posa des tentures qui s'harmonisaient bien aux autres couleurs; elle ajouta, au centre, une riche carpepe et d'autres, plus petites, de chaque côté. Elle compléta cette jolie disposition, en plaçant sur les murs ici et là, des cadres.

A l'école:

Le maître.—Comment appelle-t-on l'individu qui se nourrit exclusivement de végétaux?

L'élève.—Un végétarien.

Le maître.—Très bien. Et celui qui se nourrit de veau, par exemple?

L'élève.—Un vaurien, M'sieur!

Les mauvaises herbes

NOTRE SITUATION ECONOMIQUE

Par M. Omer Caron

Le ministère provincial de l'Agriculture vient de publier un bulletin sur les mauvaises herbes dont la rédaction a été confiée à M. Omer Caron, botaniste provincial. Habitué à la toilette artistique d'un précédent bulletin publié sur le même sujet en 1930, il ne faudrait pas juger son contenu par un premier coup d'oeil car les exigences d'une stricte économie l'ont emporté sur celles de l'esthétique.

Dans une première partie, l'auteur parle successivement des notions qu'il faut tout d'abord connaître sur le sujet ainsi que des différentes sortes de mauvaises herbes. Il groupe sous le titre de

"Fécondité" toutes les causes qui expliquent leur facile propagation, puis termine en donnant des explications intéressantes sur la nature de la loi des Mauvaises Herbes et sur son application.

La deuxième partie traite des mauvaises herbes en particulier. Elles sont groupées d'après leurs méfaits dans les cultures sarclées, les champs de grain et les prairies. Il traite aussi des espèces dangereuses pour l'homme et les animaux. Quarante-quatre gravures illustrent les plantes dont parle l'auteur. De chacune il donne les caractères principaux, les habitudes ou caprices, ainsi que les moyens les plus pratiques de destruction.

NOUVELLES DE CHEZ NOUS

La distribution des prix au Séminaire de Valleyfield

Les collégiens quittent le Collège vendredi dernier — Huit finissants et le choix de leurs carrières — S. E. Mgr J.-A. Langlois préside cette séance de fin d'année

Vendredi dernier, la distribution solennelle des prix et des diplômes a eu lieu devant un grand public dans la Salle Académique du Séminaire de Valleyfield.

La cérémonie, qui marque la fin d'une autre année scolaire et collégiale, fut des plus agréables et des plus intéressantes non seulement pour les élèves, leurs maîtres et pour les élèves, et leurs maîtres mais pour tous les assistants.

Cette séance de fin d'année était présidée par Son Excellence Monseigneur J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield. Il y eut la distribution d'un très grand nombre de prix spéciaux réguliers ou ordinaires.

La lecture du Palmarès fut faite par M. le chanoine Aubin pour le cours classique et par M. l'abbé Dosithee Trudel pour le cours commercial.

M. Emile Lalonde, de Valleyfield, président des finissants, a prononcé le discours d'adieu au nom de ses condisciples. D'un air grave et quelque peu mélancolique, il s'est acquitté remarquablement de sa tâche en des termes éloquents et marqués d'une haute élévation de pensée, inspirée de la meilleure reconnaissance.

M. le Supérieur du Séminaire, M. le chanoine Julien, fit alors son allocution de fin d'année en s'adressant d'abord aux élèves finissants, puis aux autres élèves et ensuite à tout l'auditoire.

Il prononça un vigoureux discours pour reprocher à nos gouvernants leurs déficiences nationales pour négliger une jeunesse qui a besoin de toutes les sympathies.

Il profita également de l'occasion pour rappeler à son auditoire la grande portée nationale du 2e congrès de la Langue Française qui sera tenu à Québec au cours de la semaine prochaine.

Voici la liste des finissants et la carrière qu'ils ont l'intention d'embrasser.

Prêtres séculiers—MM. Sylvio Benoit de Valleyfield; Gérard Desrochers de St-Polycarpe et Fabien Tremblay de Ste-Clothilde.

Père Blanc — M. Raoul Poirier de North Bangor.

Médecine. — M. Emile Lalonde, de Valleyfield.

Droit. — M. Albert Lemieux de St-Stanislas.

Hautes-Etudes—M. Philippe Lauzon, de Valleyfield.

Notaire. — M. Léopold Pharand, de St-Polycarpe.

Le Dr O.-E. Caza est réélu grand chevalier

Mercredi soir avait lieu chez les Chevaliers de Colomb du Conseil de Valleyfield, no 1180, l'assemblée annuelle puisque c'est en juin que se termine l'année colombienne.

Le Grand Chevalier sortant de Charge, le Docteur O.-E. Caza a donné la lecture du rapport des activités de l'année qui vient de s'écouler et de l'état actuel du Conseil.

Dans son rapport, le Grand Chevalier sortant de charge a souligné que le conseil va très bien; l'actif des membres a augmenté et les finances se portent de mieux en mieux.

Tant qu'aux activités, nous avons eu comme les années dernières nos soirées d'intérieur qui ont contribué à garder le bon atmosphère qui règne chez nos chevaliers.

Après l'élection des nouveaux officiers, tout un programme a été tracé pour la prochaine année. Il a été décidé que l'on s'adresserait à la Compagnie Colombienne pour l'aménagement de la salle des représentations en une grande salle de jeux au profit de tous les membres.



Le Docteur O.-E. Caza, réélu Grand Chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb de Valleyfield.

Il a été résolu en conséquence d'installer un badmington, un jeu de balle au panier, deux tables de Ping-Pong et deux jeux de ball au mur. Il y aura donc de l'inédit dans les amusements et soirées d'hiver de la présente année.

Les officiers
Grand Chevalier: Docteur O.-E. Caza, réélu; Député Grand Chevalier, Docteur Emile St-Onge; M. Oscar Dorais de Beauharnois, Chevalier; Chapelain, Monseigneur Nepveu; Avocat, Me Gontran Saint-onge; Médecin, Docteur Laroche; Secrétaire-Archiviste, Me Albert Leblanc qui remplace le Notaire J.-M. Leduc; Secrétaire-Trésorier, J.-C. Chevalier; Secrétaire-Financier, J.-M. Laberge; Syndics, R. Rousseau, C. Doucet, J.-M. Lafleur; Cérémoniaire, Paul Gendron; Gardes intérieurs et extérieurs, J.-O. Quesnel et J.-A. Gauthier.

Honoré Mercier est mort

Cet honnête homme aura rendu à la politique un service qu'elle demande vainement à plusieurs de ceux qui prétendent la servir: il l'aura fait respecter. "On ne lui connaissait pas d'ennemis," dit-on souvent, pour dire quelque chose, d'un homme qui vient de disparaître et l'on se défend de vouloir faire en cela d'éloge de la médiocrité. Dans le cas de l'ancien ministre du Domaine de la Province de Québec, ce lieu-commun prend un sens précis et résume une vie exemplaire, une carrière qui fut d'autant plus féconde qu'elle fut sans éclat facile. Porteur d'un grand nom, Honoré Mercier en fut digne et il laisse le souvenir d'un administrateur prudent et pondéré.

Député de Châteauguay depuis nombre d'années M. Mercier y jouissait de cette popularité mêlée d'estime qui est bien le plus précieux patrimoine d'un homme politique. Il y élevait sa nombreuse famille dans les belles traditions canadiennes-françaises dont il était le digne représentant. (Le Canada.)

M. Mercier avait pris sa retraite politique au mois de juin dernier. L'Hon. Maurice Duplessis l'avait confirmé dans ses fonctions de président de la Commission des eaux courantes, qu'il présidait depuis plusieurs années en sa qualité de ministre des terres et forêts.

Aussi la nouvelle de mort s'est-elle répandue, samedi soir, avec la rapidité de l'éclair, dans tous les cercles politiques de la Province.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Jeanne Fréchette, et dix enfants; Mme Herbert-James Hamilton, Me Honoré Mercier de Montréal, Mlle Marie-Paule, Louise, Madeleine et Jeanne Mercier et M. Louis Mercier de Ville de Léry; M. Jean-Paul Mercier des Trois-Rivières; MM. Jacques et Claude Mer-



L'honorable Honoré Mercier, avocat, ex-député, ex-ministre et président de la Commission des Eaux Courantes, décédé samedi dernier à sa résidence de Châteauguay.

cier des Collèges de l'Assomption et Bréboeuf.

Notes biographiques

L'hon. Honoré Mercier, bachelier en loi, conseil du roi, comte romain, commandeur de l'Ordre de saint Grégoire le Grand, commandeur de la Légion d'honneur, était né le 20 mars 1875, à S-Hyacinthe. Il était, comme nous l'avons dit plus haut, le fils de l'hon. Honoré Mercier et de Virginie (Saint-Denis) Mercier. Il avait fait ses études au collège Sainte-Marie de Montréal et à l'Université Laval. Admis au Barreau en 1900, il avait exercé d'abord sa profession avec M. Camille Piché et plus tard avec M. Henri Béique. Il y a quelques années, il avait ouvert de nouveau son étude légale (Suite à la page 4)

Nous vivons dans un monde païen, comme des païens...

Tel est le résumé de la magnifique conférence de M. Antonin Cailhier devant les Retraitants du Christ-Roi de Valleyfield à la recollection mensuelle de dimanche dernier

M. Antonin Cailhier, professeur au Séminaire de Valleyfield, a fait un vigoureux réquisitoire contre les méthodes de vie moderne dans laquelle on se plait sans songer aux terribles repercussions sur l'affaiblissement de notre sens moral.

Sous la présidence de M. Frédéric Girard, les Retraitants se sont rendus nombreux à leur recollection mensuelle pour assister à la Messe et entendre le conférencier, qui n'a pas hésité à affirmer que nous vivions dans un monde païen et tout comme des païens.

La course éperdue vers les honneurs, le peu de scrupule pour atteindre notre but, le vol honnête, l'assassinat légal, la boisson, les mauvais livres, les jeux malhonnêtes, etc. tout est toléré aujourd'hui pour satisfaire sa soif inextinguible de plaisir sous toutes ses formes.

Le conférencier révèle un état de choses qui sévissent parmi la population qui ne semble pas croire à la décadence morale, intellectuelle pour s'y plonger encore plus intensément toujours dans le but de se délecter davantage.

Bref nous sommes des païens. Nos dieux sont la chair, la boisson, l'argent. Voilà les trois divinités qui mènent le monde actuel. Le conférencier fut remercié par le Président M. Girard.

Voici le texte de la conférence

"Amusons-nous, comme des fous." La vie après tout est si brève. Amusez-vous. Foutez-vous de tout. (suite à la page 9)

Retraites fermées

Les Soeurs Dominicaines annoncent une retraite fermée pour les jeunes filles de Valleyfield et de la région. Cette retraite commencera vendredi matin le 25 juillet à 8 heures.

La retraite fermée pour les dames d'affaires du diocèse de Valleyfield aura lieu du 4 au 7 juillet.

La retraite fermée pour les Institutrices du diocèse de Valleyfield sera tenue du 21 au 24 juillet. Prière de donner son nom au plus tôt à Mlle Alice Reid ou à M. l'abbé Jeannotte.

M. D. Sauvé en voyage

M. Delpha Sauvé, député provincial du Comté de Beauharnois, et Mme Sauvé ont quitté Valleyfield mardi matin pour un voyage dans les Etats-Unis où ils visiteront New-York, Atlantic City, Philadelphie, Norfolk, Virginie.

Récollecion

La prochaine recollection mensuelle des Retraitants du Christ-Roi de Valleyfield aura lieu le dimanche 18 juillet à l'endroit habituel. Une conférence sera donnée.

Condoléances

A une assemblée régulière du conseil de la ligue masculine diocésaine des retraites fermées, tenue le 20 juin, il a été proposé et secondé à l'unanimité qu'un vote de condoléances soit adressé à MM. J.-E. Rochon et Lucien Poirier à l'occasion de la perte cruelle qu'ils viennent de subir par la mort de leurs épouses respectives et que copie leur soit transmise ainsi qu'aux deux journaux locaux.

La ligue Masculine Diocésaine des Retraites Fermées, par J. R. D'AOUST, secrétaire.

Le deuxième Congrès de la langue française à Québec

De nombreux délégués officiels de Valleyfield assisteront à ces importantes assises de la langue française du 27 juin au 1er juillet à Québec

Le deuxième Congrès de la Langue Française approche! Une grande fièvre couvre tous les préparatifs de ces importantes assises qui seront tenues du 27 juin au 1er juillet dans la vieille Cité de Champlain sous la présidence de Monseigneur Camille Roy, Recteur de l'Université Laval.

Ces grandes fêtes à la gloire de Sa Majesté la Langue Française attireront dans le Canada français les délégués officiels de tous les groupements français de cette terre d'Amérique du Nord où nous vivons.

La Province de Québec a applaudi à ce noble mouvement suscité par le courage, le dévouement et le nationalisme de Monseigneur Roy qui s'est dépensé, depuis, pour semer la bonne nouvelle par des conférences chez nos voisins de l'est, de l'ouest et du sud.

Rien n'a été épargné pour en assurer le succès. Le deuxième congrès de la langue française sera une grande date dans l'histoire de notre province française et un grand geste à la gloire de ses initiateurs.

Son Excellence Monseigneur J.-A. Langlois, Evêque de Valleyfield, M. le Chanoine Julien, supérieur du Séminaire et Président du Comité Régional du 2e congrès de la Langue Française, MM. les abbés Paul et Gaétan Leboeuf, A. Brozeau, L.-U. Bélanger, Monseigneur Nepveu, Admisistrateur du Diocèse et Curé de



M. le Chanoine H. Julien, supérieur du Séminaire de Valleyfield et Président du Comité Régional du deuxième Congrès de la Langue française.

la paroisse de la Cathédrale, MM. les abbés Cloutier, Grondin, Jeannotte, M. le docteur Aimé Leduc, président de la Société St-Jean-Baptiste, Frédéric Girard, directeur des Ecoles seront les représentants officiels de Salaberry de Valleyfield. Ils assisteront aux importantes délibérations du deuxième congrès de la langue française à Québec.

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon
Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement
dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.
AIME LAURION, Rédacteur en chef
Casier Postal 99
RENE HALLE, Gérant de la publicité
83, rue St-Jean Baptiste
Tél. 60

Vendredi, le 25 juin, 1937

Un geste de vie...

Dans son dernier, paru dans La Province du 19 courant, M. Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, fait appel à la Société Saint-Jean-Baptiste et au Congrès de la Langue Française dans le but avoué de la création d'un Conseil Economique qui cimenterait tous nos efforts par l'union de toutes nos compétences intellectuelles, économiques et françaises.

Voici ce qu'il écrit:—

La Société Saint-Jean-Baptiste compte parmi ses membres des chefs de file, des compétences, comme Esdras Minville, Victor Barbeau, Joseph Dansereau, Léo Pelland, pour ne mentionner que les quelques noms qui me viennent à la mémoire. Cet avantage, cet honneur, lui confère une responsabilité, un devoir: celui de proposer au deuxième Congrès de la langue française, la création d'un Conseil Economique officieux. Lorsqu'on aura adjoint aux hommes que je viens de mentionner d'autres compétences, comme Edouard Montpetit, Henri Laureys, Eugène L'Heureux, Omer Héroux, le Père Georges Lévesque, l'Abbé Lionel Groulx, Mgr Camille Roy, pour ne donner, ici encore, que quelques noms qui me viennent à l'esprit, lorsque toutes nos sociétés et tous nos groupes, la J. O. C., l'A.C.J.C., les Jeunes-Canada, les Jeunes Réformistes, les Jeunes-Patriotes, l'Action Nationale, la Chambre de Commerce cadette, la Société Saint-Jean-Baptiste elle-même, les Chambres économiques, les Séparatistes, etc., auront mis au service de ces compétences leurs ressources numériques, intellectuelles et financières, il sera relativement facile à ce Conseil Economique officieux de préparer une doctrine pro-canadienne-française suffisamment élaborée pour lui permettre de guider l'opinion publique sans danger, en attendant la création d'un Conseil Economique subventionné par l'Etat.

Mon projet est-il réalisable? Il est plus que réalisable; c'est une nécessité. A vrai dire, en effet, ce n'est pas un vœu, un simple vœu que je formule auprès de la Société Saint-Jean-Baptiste, auprès de nos autres associations, auprès des organisateurs du deuxième Congrès de la langue française. Ce n'est pas un vœu, c'est une prière qui est à la fois un commandement. Cette prière, ce commandement, ils montent des rangs de la jeunesse qui désespère, des hommes d'âge mûr qui se débattent dans l'ornière, des vieillards qui s'inquiètent de l'avenir de leurs descendants. Cette prière, ce commandement, il faut y obéir sans plus de retard.

Nous sommes, ne l'oublions pas, comme un navire qui s'en va, sans boussole, vers un port inconnu. Prenons garde qu'un pilote ne surgisse du rang des démagogues et ne s'installe à la roue de ce navire pour le jeter sur un récif où il s'échouera en craquant de toutes parts: le communisme. Pour éviter ce danger, il n'y a qu'un moyen, urgent, impérieux: confier la direction de notre navire à un équipage bien entraîné et vigilant: un comité de compétences.

La création de ce Conseil Economique officieux est LE GESTE DE VIE que nous sommes en droit d'attendre et d'exiger du deuxième Congrès de la langue française.

Ormstown: leçon de choses

Nous avons passé une journée à Ormstown la semaine dernière. Tous les cultivateurs de la région de Montréal eussent grandement profité comme nous de ces quelques heures.

L'Exposition d'Ormstown est devenue un événement important dans le monde agricole de notre province. Au point de vue élevage en particulier, elle occupe une place de choix. Nos éleveurs de chevaux et de bétail laitier se font un devoir d'y exhiber leurs produits et considèrent avec raison comme un grand honneur les prix qu'ils y décrochent. C'est qu'en vérité il faut des bêtes de valeur incontestable à tous les points de vue pour y figurer avec éclat. Aussi, les détenteurs de trophées à cette exposition méritent-ils tous les éloges.

Nous avons été particulièrement frappé cette année par l'importance des exhibits de race chevaline. Les races Clyde et Belge comptaient des représentants superbes et nombreux. Quant aux espèces bovines, l'Ayrshire et la Holstein y étaient brillamment représentées.

Il va sans dire qu'un tel événement attire, comme par le passé, des personnalités de notre monde politique, commercial, industriel, agricole. Au nombre des spectateurs très intéressés, nous avons vu les honorables J.-Adélaïde Godbout, ex-premier ministre, Antonio Elie, ministre sans portefeuille dans le Cabinet Duplessis, MM. Joseph Elie, de Vaudreuil, les propriétaires de Jersey Health Farm, Arnoldwold Farm, National Breweries, et autres. Enfin, une foule d'agronomes bien connus se trouvaient également dans l'assistance.

Tous nos cultivateurs, nous en sommes convaincu, devraient profiter de telles occasions pour prendre contact avec les bêtes et les hommes! On ne saurait imaginer tout le bien qu'on retirerait d'un tel contact. Les renseignements multiples obtenus de bouts de conversation avec celui-ci ou celui-là, constituent parfois une vraie révélation. Ce sont des spécialistes qui nous causent et leurs expressions d'opinion prennent un sens didactique tout spécial. Ce qu'on entend alors reste gravé dans l'esprit et on se le rappelle à l'heure où l'on en a besoin.

D'autres expositions importantes sont en voie de préparation; mentionnons en particulier, Sherbrooke, Québec et Toronto. Elaborons notre programme de façon à visiter l'une d'entre elles. Voilà une dépense dont on retirera des profits insoupçonnés!

Robert Reynaud

La langue française

La langue française a grandi avec la France chrétienne; la langue française est la fille aînée de la langue latine christianisée. Sans vouloir d'aucune façon mépriser les autres langues modernes, ne pouvons-nous pas proclamer que la langue française se distingue de toutes par sa richesse d'expression, sa netteté, sa simplicité? Ne pouvons-nous pas affirmer qu'elle semble faite pour instruire, pour convaincre, pour entraîner les hommes par le raisonnement et le bon sens? Ne pouvons-nous pas démontrer qu'elle est faite pour l'homme qui pense, et qu'elle sait, mieux que toutes les autres, exprimer les sentiments généreux du cœur humain? Vous me direz que la langue française a fourni contre l'Eglise des armes empoisonnées, et que certains écrivains se sont acharnés contre elle avec une implacable haine. C'est la vérité, mais par ailleurs, celui qui consulte l'histoire française est ravi de remarquer cette phalange d'écrivains catholiques et d'orateurs chrétiens qui ont proclamé, dans des époques diverses, la grandeur de la foi du Christ. Premier pays à faire de la colonisation, la France s'y consacra toujours au nom de Dieu et du roi. Même il y a quatre siècles, la France faisait battre son drapeau dans les endroits les plus reculés du globe. Prenez le Canada comme exemple. C'est une civilisation française qui s'implante sur les bords du Saint-Laurent, fonde les premières villes, construit les premiers collèges; ce sont des bras français qui colonisent, défrichent, cultivent; ce sont des Français qui découvrent les terres lointaines des Montagnes Rocheuses et vont planter le drapeau français sur les rives du Mississipi. Tout le sol d'Amérique porte les traces de la civilisation française. Et nous qui parlons français, nous demeurons les descendants de ces pionniers qui firent le Canada.

La langue française, pouvons-nous en rougir, c'est la plus belle qui soit. Tous les gouvernements l'ont adoptée comme langue de la diplomatie internationale; elle est acceptée d'ailleurs par tous les esprits supérieurs de toutes les races et de tous les pays. Elle est devenue en outre la seule langue vivante vraiment catholique, c'est-à-dire universelle, dans tous les sens du mot. Notre tâche à nous, Canadiens français, c'est de prolonger sur le sol d'Amérique l'effort de la France chrétienne; c'est de défendre contre tout venant notre patrimoine religieux et national. Ce patrimoine, il n'est pas à nous seulement: il appartient à toute l'Amérique catholique, dont il est le foyer inspirateur et rayonnant; il appartient à toute l'Eglise, dont il est le principal point d'appui dans cette partie du monde; il appartient à toute la civilisation française dont il est l'unique port de refuge et d'attache dans cette mer immense de l'américanisme. Les grandes manifestations qui se dérouleront à Québec d'ici quelques jours, qui réuniront des milliers de Canadiens français de toutes les provinces de l'ouest, des Maritimes, des quatre coins des Etats-Unis, des représentants même de la France, diront au monde l'attachement de notre petit peuple à son ancienne mère-patrie. Ces manifestations seront la glorification de la langue française sur le sol d'Amérique, et de ces assises importantes naîtra pour chacun le devoir de mieux défendre et de mieux parler sa langue. Garder sur le sol d'Amérique, sur le sol canadien le plus particulièrement, cette langue qui fait l'orgueil de la France, ce cerveau du monde, c'est continuer de travailler pour une des missions les plus importantes de l'heure.

—L'Etoile du Nord

Nos lois françaises

Le Premier Ministre a fait une importante déclaration, à Montréal, au sujet d'une loi nationale qui a été vivement critiquée dans certains milieux anglo-saxons. Cette loi dit ceci: dans l'interprétation des statuts de la province, lorsqu'il y a divergence ou nuance entre le texte français et le texte anglais, c'est la version française qui aura priorité. Ce principe est légitime. En effet, les lois de notre province sont conçues, rédigées et étudiées en français, lorsqu'on veut connaître l'intention du législateur, il est donc juste de prendre le texte dans sa propre langue. Mais il y a des Anglais qui ne veulent pas admettre cela. Le Premier Ministre les a traités de fanatiques. Il a mis de nouveau les points sur les "i" et après avoir expliqué la loi, il a déclaré:

"Il y a un principe de droit qui dit que dans l'application de la loi il faut chercher non seulement la lettre, mais l'esprit de la loi. Il est évident qu'il n'est pas facile de trouver l'intention de la loi, sinon en étudiant le texte tel qu'il a été présenté et étudié par le législateur lui-même."

Cette loi a reçu l'approbation de toutes les sociétés nationales et patriotiques, de même que celle de tous les journaux canadiens-français. Tous ont reconnu que c'était un beau geste, à la veille du congrès de la langue française.

Pour ce qui est du tabac, le Canada est en 2e place avec 5,454,905 lbs, les Etats-Unis étant premier avec 31,022,843, l'Inde Britannique 3e avec 1,071,180 et la Rhodésie du Sud 4e suivantes: Etats-Unis, £2,235,415; Canada, £393,491; Inde Britannique, £26,373, Rhodésie du Sud, £11,702.

PETITES ANNONCES

A VENDRE OU A LOUER

Deux maisons bien situées. Terrains 62x100. Cause mortalité. S'adresser à Mme Vve Alfred Charette, Village du Lac St-Louis, Melocheville, Qué.

SERVANTE DEMANDEE

Servante demandée, parlant l'anglais. S'adresser à 231, rue Victoria, Valleyfield.

Aime Chayer,

Machines Aratoires
neuves et usagées.

Tél. 936 s. 2,

ST-STANISLAS DE KOSTKA

HOTEL DU PEUPLE A. Laberge, prop.

Bière et vin, Chambres et pension

St-Timothée

HOTEL WINDSOR Roméo Fortier, prop.

Bière et vin. Chambres et pension

St-Timothée Station

HOTEL CENTRAL D. Bélanger, prop.

Chambres et tables de première classe

St-Louis-de-Gonzague.

FILLE DEMANDEE

S'adresser à 66, rue Ste-Cécile, Valleyfield, Tél. 873.

Honoré Mercier est mort

(suite de la page 3)

sous la raison sociale "Mercier et Fauteux". MM. Bissonnette et Blain se joignirent peu après à cette étude qui devint la raison légale "Mercier, Blain, Bissonnette et Fauteux." Il avait épousé en 1903 Mlle Jeanne Fréchette, fille du poète Louis Fréchette.

Carrière politique

L'hon. Honoré Mercier avait commencé sa carrière politique à Montréal, où il avait été élu échevin du quartier Centre en 1906 et en 1908.

Il avait 32 ans quand il avait été élu, en 1907, député de Châteauguay à la Législature provinciale. Il avait toujours été réélu par la suite par le même comté avec des majorités croissantes jusqu'en 1936, alors qu'il abandonna la vie publique pour ne conserver que la présidence de la Commission des eaux courantes.

Pendant qu'il était ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, dans le cabinet Gouin, poste qui lui avait été confié le 29 avril 1914, il avait fait adopter une excellente législation sur les mines, la chasse et la pêche. Il était passé en 1919 au ministère des terres et forêts où il avait établi définitivement une séparation entre la forêt proprement dite et les terres de colonisation. Il avait aussi modifié le régime et la gestion du domaine public dans l'exploitation des ressources qui lui étaient confiées.

L'hon. M. Mercier avait conservé le même portefeuille jusqu'en 1936, date de sa retraite de la vie politique.

Les funérailles ont eu lieu, mercredi matin, au milieu d'un grand nombre des parents, d'amis et d'officiels. Nous offrons à la famille éplorée l'hommage de nos sympathies.

M. Mercier a succombé à une crise cardiaque à sa résidence de Ville de Léry, samedi soir, entouré des membres de sa famille.

Donat Vallée,

Garage
Réparations générales
gazoline et huile

Tél. 932 s. 2-1

ST-STANISLAS DE KOSTKA

Madame Xavier Roussel,

Réparations de meuble de tout genre. Remboursement.

Satisfaction garantie.

3, rue Hannah, Beauharnois

A VENDRE

Propriété de feu Numa Brossard, rue Jacques-Cartier. Aussi maison deux logis, rue Ste-Hélène. Vendra à sacrifice. S'adresser à Goutran Saintonge ou à A.-R. Maynard, Valleyfield, Qué.

Pour service

Offre spécial à tous les éleveurs de chevaux Clydesdale — un étalon de deux ans, pesant 1400 lbs. Chargeant \$5.00 à la naissance du poulain. Permis de monte No 194A. S'adresser à M. Raymond Dubois, Port Lewis, Qué., Tél. 655 s 11.

DECOUPEZ CECI

Déchets de tabac de manufacture de cigares. Petites feuilles brisées. Doux à fumer. Presque pas besoin de hacher. En boîte ou en poche de 20 livres pour \$2.50, f.a.b., St-Romuald. Adressez: Rival Cigar Tobacco Co. Reg'd. E-10, St-Romuald, P.Q.

A VENDRE

Belle résidence située, route 52, mille de Franklin Centre, Brj, solide, Planchers en bois franc, Bons bâtiments, et jardin. Aussi, un lot en bois debout mêlé 15 acres, 5 acres en jeunes cèdres. S'adresser à W. G. Gibson, Rockburn, Qué., Tél. 654-18 Huntingdon, Qué.

Les diplômées de l'école Normale de Valleyfield

La collation des diplômes a eu lieu samedi dernier sous la présidence de M. le Chanoine Edmond Aubin, aumônier

La distribution solennelle des prix pour les élèves de l'École Normale de Valleyfield avait lieu samedi dernier sous la présidence de l'aumônier de la maison, M. le chanoine Edmond Aubin.

Plusieurs parents et amis des élèves assistaient à cette collation des diplômes et aux cérémonies d'usage lors de cette journée de fin d'année.

Voici la liste des diplômés de l'École Normale pour l'année 1936-37:

Supérieur français avec grande distinction et comp. anglais — Mlles Marthe Beaudry et Adrienne Dupéyat.

Supérieur fr. avec gr. distinction et comp. anglais avec dist. — Mlles Eliane Lauzon, et Gabrielle Gareau.

Supérieur fr. avec gr. dis. et élém. anglais avec d. — Mlles Marguerite St-Michel et Denise Gendron.

Supérieur français avec gr. dist. et élém. anglais—Mlle Rachel Frappier
Sup. fr. avec gr. d. et supérieur anglais avec di. — Mlle Béatrice Gadbois.

Supérieur français avec distinction. — Mlles Marguerite Fortier, Marguerite Downs, Marthe Proulx, Laurette Choquette, Roberte Sicotte, Juliette Marleau, Lucile Beauchamp.

Sup. fr. avec dis. et élém. anglais. — Mlle Jeannette Forget.

Supérieur fr. av. dist. et sup. ang. avec grande dist. — Miss Elizabeth Logan.

Sup. fr. et angl. avec dist. — Miss Rita Smith.

Comp. fr. avec gr. dist. et comp. ang. avec dist. — Mlle Madeleine Goyette.

Comp. fr. avec dist. et élém. anglais avec dist. — Mlle Denyse Leroux.

Comp. fr. et compl. anglais avec dist. — Mlle Henriette Brault.

Compl. français avec dist. et élém. anglais. — Mlle Alice Rochefort.

Compl. français avec distinction.— Mlles Bernadette Maher, Germaine Paquette, Madeleine Lemieux, Blanche-Annette Ladouceur, Gilberte Primeau, Julia Noël, Yvette Riendeau.

Compl. français. — Mlles Madeleine Poirier, Flore Dagenais, Henriette Jourbarne.

Compl. anglais avec dist. et élém. français avec dist.—Miss Anna McDonagh.

Elémentaire français avec distinction. — Mlle Cécile Leroux.

Promues au cours supérieur
Avec grande distinction. — Mlles Thérèse Roch et Rachel Girard.

Avec distinction. — Mlles Corine Hébert, Madeleine Pagé, Marie Frappier, Fernande Quesnel, Simone Lazure, Georgette Authot, Georgette Landry, Marie-Rose Dupéré,

Estelle Grenon, Marg. Oliver.
Mlles Eglantine Montpetit, Jacqueline Chatel.

Promues au cours complémentaire
Avec distinction. — Mlles Monique Beaulieu, Rose-Aimée Poudrette.

Jeannine Sureau, Gisèle Faille, Aline Campeau, Lucile Giroux, Gabrielle Laberge, Marcelle Boyer, Germaine Mailloux, Thérèse Décarry, Madeleine Benoit, Germaine Thibault, Thérèse Lalonde, Thérèse Lafleur, Laurette Rozon, Monique Rolland, Fleur-Ange Vachon, Réjeanne Liboiron, Appoline Leduc, Alina Daoust, Georgette Amyot, Lydia Lefebvre, Mariette Leduc, Marie-Ange Legault, Claire Besner, Jeanne Auger, Anita Chartrand, Georgette Sauvé, Estelle Monette, Antoinette Montpetit, Mary Berry.

Promues au cours élémentaire II
Avec distinction. — Mlles Rose Page, Jeanne d'Arc Sauvé, Mlles Lucille Prévost, Marguerite Moreau, Jeanne d'Arc Laberge, Gabrielle Boreau, Emeline Dineen.

Régates au club de Beauharnois

Le club Nautique de Beauharnois a recommencé ses activités en vue des prochaines régates.

Les régates annuelles ont été fixées un mois plus tôt afin d'accommoder les amateurs de ce sport, c'est donc le 24 et 25 juillet qu'auront lieu les "régates de Beauharnois."

Le Club Nautique de Beauharnois promet pour cette année un programme des plus intéressants.

Les gagnants des deux grands "free for all" engins détachables (outboard) et engin fixe (inboard), sont reconnus officiellement comme champions de la Province de Québec, dans chacune de ces classes.

Les graduées à Huntingdon

La distribution solennelle des prix eut lieu samedi après-midi au couvent de Huntingdon au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La salle en cette circonstance était décorée de fleurs et de drapeaux.

M. l'abbé A. Pigeon, curé de la paroisse présidait conjointement avec M. l'abbé Jean Leduc et Rév. Mère Supérieure.

Les trois graduées de 1937, les demoiselles Madeleine et Margaret Bannon et Margaret Darragh ont reçu des diplômes et des couronnes des mains de leurs parents ainsi qu'un prix souvenir de la Rév. Mère Supérieure.

Pendant la distribution des prix il y eut chants, déclamations et lecture d'une adresse en français et en anglais. L'adresse française fut lue par Mlle Aldéa Billette tandis que l'adresse anglaise fut lue par les graduées.

A la fin de la cérémonie M. l'abbé Pigeon félicita les élèves de leur succès et demanda aux finissantes de toujours avoir un bon souvenir de leur Alma Mater.

M. l'abbé Leduc qui ajouta aussi quelques mots, ne voulant pas retenir plus longuement les élèves, ne leur demanda que de prier pour lui afin qu'il puisse s'acquitter dignement de sa tâche comme curé dans sa nouvelle paroisse à St-Rédempteur.

L'hymne National et le Chant O Canada terminèrent cette cérémonie.

Les fêtes de Malone

Un programme de tout premier ordre se déroulera à Malone du premier au cinq juillet inclusivement lorsque la population aura l'occasion de voir des courses, des parades de chars allégoriques, des feux d'artifices, des parades de fanfares américaines et canadiennes.

Le festival sera ouvert officiellement le premier juillet par une parade qui commencera près de la caserne des soldats et continuera jusqu'au terrain d'Exposition ou les amateurs de baseball auront l'opportunité de voir une des meilleures parties entre les étoiles de Malone et le Sorel de la Ligue Provinciale.

Les courses Romaines sur des chariots qui ont été une si grande attraction lors de l'Exposition d'Ormstown feront aussi partie du programme récréatif pendant semaine de la Bonne Entente à Malone.

La plus intéressante partie du programme se déroulera dans l'après-midi lorsque le jeu "Push-Ball" sera admiré par la foule. La balle que se servent les athlètes est la plus grosse qui existe actuellement si l'on en juge d'après les commentaires des organisateurs.

Il y aura aussi comme attraction supplémentaire des courses dans la classe "Free-For-All." Plusieurs propriétaires ont déjà des entrées. Au nombre de ceux-ci l'on remarque des entrées de Malone, Lake Placid, Valleyfield et autres endroits.

La célébration de cette fête de la Bonne Entente se clôturera le cinq juillet au soir lorsqu'il y aura des feux d'artifices de tout premier ordre au Terrain d'Exposition.

Innovation à la cour supérieure

"Cette innovation est destinée à rendre de grands services dans l'administration de la justice," a déclaré ce matin, l'hon. juge J.-J. Denis, de la Cour Supérieure, en parlant de l'appareil téléphonique dont il se sert pendant l'audition des causes

pour dicter à sa secrétaire qui se trouve dans une autre chambre du palais de justice, le résumé des parties importantes des témoignages ou des plaidoiries. C'est un appareil semblable à ceux en usage habituellement, mais possédant beaucoup plus de sensibilité afin de permettre au juge de parler sans que personne puisse l'entendre dans la salle d'audience.

"Au lieu de prendre de longues notes et parfois copier au texte les témoignages, le juge peut en faire un résumé succinct," ce qui permet une audition plus rapide. Car le tribunal n'a pas ainsi besoin de faire attendre les témoins afin de prendre le temps d'écrire leurs réponses. De plus, le juge peut porter lui-même plus d'attention au procès, surveiller l'attitude des témoins et leurs impressions."

A Valleyfield
"Ce système a aussi l'avantage de réduire le coût des procès. Au lieu de faire transcrire les notes sténographiques, le juge se servira de ses propres notes qu'il aura dictées lui-même. Ceci peut se faire dans la plupart des procès, à l'exception de ceux où il s'agit de témoignages rendus sur des points techniques."
L'hon. juge Denis, à qui l'on doit cette innovation au palais de justice de Montréal, déclara qu'il se servirait d'un appareil téléphonique à Joliette et à Valleyfield.

Quant aux pommes fraîches, le Canada est premier avec 445,203 cwt, le Royaume-Uni en a importé 875,306 cwt au cours des trois mois.

SAUVE & FRERE
Assurances générales

Bureau
267, rue Victoria
Tél. 378

D. Sauvé, M.P.P. René Sauvé,
21, rue 57, rue
Montcalm Victoria
Tél. 599 Tél. 706
Valleyfield, Qué.

Les fêtes de la paroisse de . . .

(suite de la première page)

Trois courtes allocutions seront prononcées par M. le député D. Sauvé, à la législature provinciale, "Les clochers de notre province."

Mgr J.-D. Nepveu, P.D., curé de la Cathédrale, présentera le salut de la paroisse-mère. M. le Curé de la paroisse adressera ses remerciements.

Leurs Excellences Mgr J.-A. Langlois et J.-A. Desmarais nous feront l'honneur de prendre part à ce banquet.

A 3 heures — Bénédiction d'un monument devant l'école, à l'endroit précis où a été célébrée la première messe.

A 4 heures—Un autre monument sera béni en face du jardin des Pauvres Clarisses, pour indiquer l'endroit où fut érigée la première église.

A 8 heures—Une grande veillée en plein air (au sous-sol en cas de pluie), sera donnée sur les portiques de l'église nouvelle.

Voici le programme:

10. L'Harmonie de Valleyfield. Fanfare.
20. Mre A. Leblanc — "Motifs de joie."
30. M. Lucien Provost — "L'église et le jeune homme."
40. La chorale paroissiale — "Les soirées de Québec."
50. M. G. Girard — "L'Eglise et la famille."
60. Harmonie.
70. Son Honneur M. le maire, P. Billette — "Les églises de Valleyfield."
80. M. l'abbé P. Lebeuf — Chant.
90. M. Le Supérieur du Séminaire, M. H. Julien, chanoine. "L'Eglise et le Séminaire."
100. La chorale paroissiale — "Sur les bords du St-Laurent."
110. M. l'abbé A. Hébert — "Relations interparoissiales"
120. Dr Joseph Prigent — Chant.
130. M. Paul Dejean — "Générosité envers l'église paroissiale."
140. M. l'abbé J. Downs — "Souvenirs."
150. O. CANADA. — Ballons dans les airs.

Le 5 juillet:

Un service solennel sera chanté pour tous les défunts depuis le commencement de la paroisse.

CIGARETTES
SWEET
CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."
CANTON



Mary Pickford et Charles "Buddy" Rogers ont dû se conformer aux lois de l'Etat de la Californie pour l'obtention de leur permis de mariage civil trois jours avant de convoler. L'heureux couple se mariera le 26 juin prochain et passera sa lune de miel à Honolulu. Rogers aurait 34 ans et Mary Pickford, 43 ans.

KA-O-MA
R 216

INDICATIONS:
La poudre KA-O-MA est indiquée comme un traitement efficace, rapide et durable dans les troubles d'estomac.
Indigestion, Dyspepsie, Acidité, Gaz, brûlement d'estomac.

Laboratoires
Chimiques Canadiens
CRANBY, — QUE.

Téléphone 195

Repas réguliers et
Repas à toutes heures

NOUS VOUS INVITONS A FAIRE DU
Café Idéal
votre rendez-vous habituel,
chaque fois que vous viendrez à Huntingdon, Qué.

HERVE SOUCY, prop. Huntingdon, Qué.	CHOCOLATS CIGARES CIGARETTES	SODAS CREMES GLACEES LIQUEURS DOUCES
--	------------------------------------	--

POUR VOUS MADAME

Cherchez une harmonie entre vos vêtements d'intérieur et votre ameublement

Ce n'est là ni une question de luxe ni une question de budget.

Vous pouvez créer entre des cretonnes, des indiennes, du raphia ou du voile de coton une harmonie aussi agréable qu'entre des satins et des brocarts. Il suffit d'avoir du goût.

Si vous êtes nouvellement mariée et que votre intérieur soit encore à l'état de projet, prenez un parti décoratif qui convient à votre type de beauté et à votre genre de vie. D'accord avec votre mari, décidez quel coloris vous plaît le plus, dans quelle ambiance (ancienne, rustique, moderne, exotique) vous désirez vivre tous deux.

Il est rare que l'on ne trouve pas assez facilement un terrain d'entente dans ce domaine que la mode influence tellement... Selon toute probabilité, vous aurez à peu près les mêmes goûts parce que vous êtes 1937 tous deux!

Supposons qu'au lieu d'offrir un caractère franchement luxueux, votre intérieur soit gaiement décoré de toile rouge orange (très à la mode) ou de reps bleu de France, vous n'irez pas choisir pour votre robe d'intérieur une soierie précieuse qui ferait tort à vos rustiques étoffes d'ameublement.

Vous prendrez un molleton, un shantung, une bourrette de soie ou un gros crêpon, d'une nuance franche, propre à mettre en valeur le ton dominant de votre home.

Par exemple, avec des rideaux et

des fauteuils de reps bleu, vous choisirez une robe de chambre blanche, beige rosé, citron ou groseille. Ce dernier ton, très nouveau, est seyant particulièrement aux brunes minces; vous adoptez une forme de kimono simple, de douillette croisée, genre robe de chambre d'homme, à ceinture de cordelière.

Dans un intérieur garni de toile rouge orangé, comme les voiles des bateaux chalutiers bretons, vous adopterez exprès des tons et des allures nautiques: toile ou tussor bleu lavande, vert de mer, havane, bleu matelot; vous imitez—gracieusement—le ciré des loups de mer, la veste de plagé, le manteau de pluie, adapté à la vie intime.

A l'époque où dominait encore l'art nouveau, si mêlée de souvenirs exotiques, la mode était aux vestes fantaisie charmante, encouragée par le bon marché extraordinaire des soieries d'Extrême-Orient.

On peut encore aimer le kimono de moussé et le porter, quand quelques meubles exotiques, laques et paravents nous y autorisent.

Dans un intérieur de caractère rustique, choisissez résolument une robe de chambre fleurie, très fraîche, très jeune, dans le style des paysanneries Louis XV; indienne ou cretonne à petites fleurs, volants de lingerie, rubans... Ce sera infiniment seyant à votre jeunesse et, aussi, très économique!

Toinon.



Colin Clive (en haut), acteur anglais, serait dangereusement malade. La Baronne Elizabeth de Breton (en bas) a été admise au Canada après avoir eu des difficultés avec les officiers du département de l'Immigration.

MAL DE TÊTE?

Voici un prompt soulagement

Des milliers de gens connaissent les prompts soulagements que procurent les TABLETTES ZUTOO... Remède sûr pour casser un rhume, une grippe en une nuit. Essayez ZUTOO et vous vainquez-vous vous-même.

GRATIS: Pour obtenir un échantillon gratuit, remplissez et retournez ce coupon, aujourd'hui.

Zutoo

POUR SOULAGER LA DOULEUR

B. N. ROBINSON & CO.

Granby, Qué.

Envoyez échantillon gratuit

Nom

Adresse

Se laisser aimer

Nous connaissons tous de ces affreux égoïstes qui acceptent sans remords les sacrifices d'autrui et les sollicitent au besoin. Il en est de tout âge et dans toutes les classes de la société: des maris dont la femme est l'esclave résignée; de folles coquettes qui réduisent leur époux en servitude et gaspillent en chiffon les revenus du ménage, des enfants sans cœur pour lesquels les parents se dévouent sans être payés de retour; des pères ou des mères frivoles que préoccupe peu le sort matériel et moral de leurs descendants, des paresseux, rebelles à tout effort, qui trouvent moyen d'imposer à leurs amis les corvées qu'ils esquivent; des êtres, enfin, sans délicatesse, prêts à réclamer des autres toutes sortes de services alors qu'eux-mêmes ne lèveraient pas le petit doigt pour éviter quelque peine à leurs semblables; qui accaparent le temps, l'affection et les ressources de leur prochain sans profit pour d'autres qu'eux-mêmes.

Ils s'inquiètent peu des blâmes que leur vaut leur conduite, et cette inconscience n'est pas une excuse. Nous ne saurions trop nous mettre en garde contre cet abus des bonnes grâces, de la bienveillance et du dévouement de ceux qui nous entourent.

Mais il est une tendance qui, pour être contraire, n'en est pas moins à redouter, parce qu'elle nuit également à l'harmonie sociale et à la paix de notre âme. C'est celle qui consiste à se renfermer trop jalousement en soi-même, à refuser l'aide ou l'affection qui s'offre à nous sans arrière-pensée. Il y a là plus d'orgueil que de sensibilité, et ce défaut de caractère est un de ceux qu'il faut chercher à guérir. Nous imitons trop volontiers Rachel qui dans l'amertume de sa douleur ne voulait pas de consolation. L'excès est excusable dans le premier mouvement d'un chagrin profond; mais pourquoi repousser durement

(suite à la page 7)

Sois gai . . .

Sois Gai, pour les jeunes qui montent
L'âpre sentier que tu parcours
Et qui déjà, tout haut, escompte
Un avenir plein d'heureux jours.

Sois Gai, près de ceux qui soupirent
Après un sort nouveau, meilleur,
Et par cela même conspirent
Contre leur possible bonheur.

Sois Gai, pour les vieux, dont la lutte
A fait ployer le chef branlant
Et qui, de minute en minute,
Sentent leur corps plus chancelant.

Sois Gai, puisqu'il est dans le monde
Du soleil, des fleurs et des chants
Et que la nature féconde
A d'autres fils que les méchants.

Sois Gai, pour qu'un sourire entr'ouvre
Les lèvres du déshérité,
Pour que tout cœur fermé se rouvre
Sois Gai, sois Gai, par charité!!!

A sang pur, visage frais . . .

Voyons ensemble les raisons majeures qui doivent vous déterminer à cultiver les sports dans toute la mesure de vos possibilités.

On rapporte de l'ex-Premier d'Angleterre, le populaire et spirituel Lloyd George, un mot plein d'humour et de vérité que nous vous laissons le soin de méditer. Malgré ses occupations écrasantes, il parvenait à jouer au golf quelques heures par semaines . . .

— Comment pouvez-vous en trouver le temps? lui demandaient ses amis et adversaires étonnés.

— Je ne le trouve pas, je le prends . . . répondait-il simplement.

Tâchez, mesdames, de prendre vous aussi le temps de faire un peu de sport. Ce ne sera pas du temps perdu; vous allongerez de plusieurs années la durée de votre jeunesse, de votre activité. Peut-être même

éviteriez-vous de graves inconvénients.

Voulez-vous que nous passions rapidement en revue les avantages esthétiques (et même médicaux) de la pratique des sports?

La pureté du sang, l'élimination des toxines

Le sport (ou les sports) possède un vertu, très favorable à la beauté il contribue à purifier votre sang, à éliminer du corps les toxines et déchets que la vie sédentaire y accumule dangereusement.

Dès que vous vous adonnez au tennis, à la nage, à l'aviron, à la marche rapide — pour ne citer que des sports faciles et courants — vous "activez" la circulation de votre sang; vous vous mettez en nage, vous brûlez plus intensément les poisons organiques. Le sport réchauffe; il colore le visage, il "courbature" les muscles (preuve évidente qu'il les fait travailler); il donne soif et faim, il augmente la vitalité de tous les organes.

Or, c'est là un ensemble de réactions naturelles à l'enfance et caractéristiques de la jeunesse physiologique. Nous vieillissons dans la mesure où nos échanges internes se ralentissent, dès que la combustion et la chimie de nos cellules deviennent moins actives. En rétablissant par l'exercice les phénomènes normaux d'un organisme jeune, le sport nous rajeunit. C'est une conséquence immédiate.

La beauté s'en ressent aussitôt. N'admirez-vous pas le charme physique si "fascinant" des grandes vedettes? Leur fameux sex-appeal n'est que le reflet de leur activité sportive, de la santé et de la joie de vivre que leur mode d'existence développe en elles.

Air et soleil

Ce n'est pas tout. La pratique des sports ne peut s'exercer qu'en plein air, au soleil; il suffirait de cette seule considération pour nous

(suite à la page 7)

La fenêtre

La fenêtre à baie redevient à la mode. Déjà, plusieurs pièces dépourvues d'attraits, ont retrouvé leur charme et leur individualité d'autrefois, grâce à l'initiative du propriétaire qui a eu la pensée d'aménager une fenêtre en saillie dans l'une des pièces de sa demeure. La fenêtre à baie apporte une certaine distinction tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison.

Mais il n'y a pas que le charme, il y a aussi le côté pratique. Une fenêtre à baie a pour effet d'agrandir la pièce; elle devient un genre de petite réserve pour la ménagère qui aime la culture des fleurs. Si l'on a soin d'y ajouter un banc cintré, on dissimulera du fait les calorifères dont la vue n'a rien d'agréable. Enfin, combien d'autres menus articles ne peut-on confiner dans une fenêtre à baie! Etagères en verre, etc.

Le propriétaire qui désire ajouter une fenêtre à baie à sa demeure n'a qu'à se prévaloir du plan d'améliorations aux habitations. Il obtiendra l'argent dont il a besoin à un taux très raisonnable.

CE MAL DE DOS EST UNE AGONIE!

LES REINS POURRAIENT EN ÊTRE LA CAUSE!

Des reins paresseux laissent les poisons s'accumuler dans votre système. Mal de dos, lumbago et douleurs rhumatismales s'ensuivent fréquemment. Les Gin Pills donnent aux reins l'aide qu'ils requièrent pour faire passer les poisons qui causent la douleur. "Constatez-en les mérites par l'usage!" 275F

GIN PILLS
POUR LES REINS

Les piques-niques par chemins de fer

Montréal—On ne peut plus douter du retour à l'état normal des affaires si l'on en juge par les nombreux piques-niques organisés par nos maisons d'affaires durant la belle saison, dit M. O.-A. Trudeau, agent du services des voyageurs du Canadien National pour la région de Montréal. Fait à noter, toutes les fins de semaines, depuis le commencement de juin, des trains spéciaux du Canadien National conduisent aux endroits d'amusement et sur les plages situées non loin de Montréal des groupes de piques-niqueurs. On évalue à plus de 10,000 le nombre de ceux qui iront cet été manger sur l'herbe.

LA CONSTIPATION FAVORISE LES RHUMES

Tous les médecins vous diront que, pour éviter le rhume, il faut d'abord que les intestins soient libres. La constipation congestionne le système; elle affaiblit la résistance et l'infection se produit.

Prévenez la constipation ordinaire, et mangez régulièrement du Son Kellogg's ALL-BRAN. Cette céréale fournit les "matières inassimilables" requises pour le fonctionnement normal et naturel de l'organisme. Elle est riche en vitamines B, tonique de l'intestin, et en fer, régénérateur du sang.

Dans l'organisme, les "matières inassimilables" du Son Kellogg's ALL-BRAN absorbent le double de leur poids d'eau. Elles se forment en masse molle, stimulent et débarrassent doucement l'intestin.

Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, soit comme céréale, avec du lait ou de la crème, soit cuisinées; ou à tous les repas, si le mal est chronique. Ce traitement vous donnera des habitudes régulières, sans que vous ayez recours aux pilules et aux drogues qui peuvent être éprouvantes pour votre état.

Le Son Kellogg's ALL-BRAN est vendu dans toutes les épiceries. Fabriqué et garanti par Kellogg, à London.

EN SE SERVANT DES

PAPIERS A MOUCHES WILSON

LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT

Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines.

3 Papiers dans chaque Paquet. 10 CENTS LE PAQUET dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.

POURQUOI PAYER PLUS?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

La grève sur le tas illégale en Canada

En marge des événements des ouvriers américains

La grève d'occupation, appelée aussi la grève sur le tas, fut employée en France pour la première fois. Il y a, à peine deux ans, elle fut introduite aux Etats-Unis par le Comité d'organisation industrielle présidé par M. John L. Lewis, dans sa campagne d'organisation des ouvriers des industries de grande production. Cette grève d'occupation est déclarée illégale par les cours de justice, en Canada.

Tout récemment, 56 grévistes, furent accusés d'avoir occupé illégalement une fonderie, à Point-Edward. Ils furent traduits devant le juge O. S. Woodrow, de Sarnia, Ontario. Le juge imposa une amende de \$10 seulement et les frais au président du syndicat. Il suspendit la sentence, dans les autres cas. Dans son jugement, le juge Woodrow déclara qu'il usait de clémence, parce qu'il se trouvait en face d'une première offense; mais qu'il ne tolérerait pas de tels procédés employés pour remédier à des griefs, que l'on peut régler autrement, et légalement.

De même, le juge A.-C. Kingston, dans son discours d'ouverture de la session de la Cour suprême de l'Ontario déclara que "la grève d'occupation est absolument illicite", et il ajouta qu'elle ne sera pas tolérée en Canada.

Avis ministériel

Enfin, l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la justice du gouvernement fédéral, répondant à une interpellation a fait à la Chambre des Communes, à Ottawa, la déclaration suivante, au sujet de la grève d'occupation:

"La grève dite d'occupation est instituée, si j'ai bien compris, a dit

le ministre, par des employés d'une usine, ou autre établissement industriel ou commercial en grève, lesquels ayant pénétré sur les lieux, légalement, en vue de leur travail, y demeurent illégalement, et prennent possession de ces mêmes locaux qu'ils gardent en ayant recours à la force matérielle contre les propriétaires et les employeurs."

Or, une grève de ce genre, c'est-à-dire une grève d'occupation est parfaitement illégale, en Canada.

L'honorable ministre de la Justice ajouta qu'une grève d'occupation, telle qu'on vient de la définir, a un effet, non seulement de saper le respect qu'on doit à la loi, à l'ordre, et au droit de propriété, mais qu'elle pourrait arriver, si elle prenait assez d'ampleur, à bouleverser et désorganiser complètement le commerce, l'industrie et toute l'administration du pays.

Au surplus, ajouta-t-il, une grève d'occupation, de ce genre, arriverait forcément à soulever des émeutes, et autres désordres publics dont les ouvriers eux-mêmes seraient les premières victimes, ce qui est, d'ailleurs contraire aux intentions des ouvriers organisés ou syndiqués de ce pays". L'hon. Ernest Lapointe démontra qu'il y a, dans notre législation du travail, des moyens légitimes et certainement plus efficaces pour régler les différends industriels, et redresser les torts. Non, ajouta-t-il, nous ne laisserons pas s'établir chez nous la méthode des grèves d'occupation. Le gouvernement fédéral est bien disposé à supprimer cette manière illégale de procéder par des mesures très énergiques, le cas échéant.

PREMIER MINISTRE



M. Paul Van Zeeland, premier ministre de la Belgique, en visite officielle aux Etats-Unis pour la discussion de certains problèmes économiques qui devraient provoquer le tenue d'une conférence économique mondiale. Au cours de son voyage, Van Zeeland rencontrera le Président Roosevelt. Il a reçu un grade honoraire de l'Université de Princeton.

parce qu'elle est "irradiée" . . . Et voici comment: les morues, à l'époque de leur migration annuelle, traversent certaines régions équatoriales où l'Océan est rempli d'animaux qui ont la propriété de se charger des vitamines du soleil. Les morues en avalent des milliers et leur foie en devient irradié.

C'est donc du soleil que nous absorbons sous cette forme lointaine mais encore agissante. N'est-il pas plus rationnel et plus immédiat de l'absorber directement par nos poumons, par notre peau et par tout notre être?

Sans compter l'agrément incomparable de retrouver la Nature et de s'ébattre librement sous le ciel.

Edwige BOUTTIER.

L'orgueil, c'est un tabac que le vrai philosophe ne doit pas fumer dans sa pipe; les premières bouffées grisent, les autres font mal au coeur.

Demandez toujours

60

Succès assuré

83 St-Jean-Baptiste

LA GAZETTE - de - VALLEYFIELD

pour le service des petites annonces

Si vous désirez acheter ou vendre sans qu'il vous en coûte beaucoup, vous pouvez le faire rapidement en insérant une petite annonce dans notre journal.

Se laisser aimer . . .

(suite de la page 6)

la sympathie ou s'en offusquer comme d'un témoignage de pitié?

Nous froissons ainsi des êtres aimants que notre attitude attriste. Sans prétendre guérir le mal, ils souhaitent y poser quelque baume et nous reconforter dans notre détresse. Un refus hautain nous aliène les coeurs.

Combien de fois ces façons brusques nous ont laissé d'intimes regrets! "Je ne veux rien devoir à personne," disons-nous vaniteusement, pour prouver aux autres, sinon à nous-même, que nous sommes de taille à nous suffire.

C'est une défiance injuste et peut-être jalouse qui nous fait repousser sans raison des avances amicales dont nous allons jusqu'à suspecter la sincérité. Viennent les jours d'isolement: nous comprendrons peut-être le tort que nous eûmes en dédaignant la tendresse ou l'intérêt que l'on voulait nous témoigner.

Se faire servir despotiquement est odieux: se laisser aimer et choyer est très doux. Il est même parfaitement légitime que nous acceptions les sacrifices de ceux qui nous aiment, lorsque notre reconnaissance est à la hauteur de leur générosité. L'échange de services et de mutuelles attentions est la base même de la société; il fait le charme de la vie de famille où chacun rend aux autres ce qu'il en reçoit sous des formes diverses, avec les différences que comportent les âges, les caractères et les situations. Les jeunes, les bien portants travaillent et gagnent: ceux dont la faiblesse restreint ou localise l'activité ontent le nid de leur tendresse. Mais la sécheresse d'âme est quelquefois plus apparente que réelle: cela vient chez beaucoup d'entre nous de la timidité qui, nous paralyse lorsqu'il s'agit d'exprimer nos sentiments.

Une voix rebelle

Le gouvernement Negrin a non seulement été formé sans la collaboration des masses ouvrières, mais tout bonnement contre leur volonté. La C.N.T. anarchiste, aussi bien que l'U.G.T. socialiste, les deux grandes organisations syndicales qui englobent toutes les forces ouvrières de l'Espagne rouge, se sont, en effet, nettement opposées à la formation du nouveau gouvernement. Il s'agit donc d'un ministère de "camarilla" politique, issu de manoeuvres souterraines, d'origine trouble; c'est ce qui s'impose à l'esprit en considérant les choses visibles à tout le monde. Mais il y a plus: pour peu qu'on regarde derrière ces manoeuvres, on découvre une paternité plus

infâme encore du nouveau gouvernement de Valence.

Le cabinet Negrin est, en réalité, une création de la maçonnerie franco-britannique. Il fallait, pour dissimuler au monde la décomposition de l'Espagne rouge, créer un gouvernement de pur Front Populaire, qui ne comptât plus de représentants des organisations syndicales extrémistes, qui apparût à l'extérieur comme un défenseur rigide de la légalité et des libertés publiques. C'est dire que le gouvernement Negrin est une création des "grandes démocraties", donc d'inspiration étrangère et ennemie, par conséquent, de notre patrie.

A sang pur, visage frais . . .

(suite de la page 6)

la faire conseiller à toutes les femmes.

Presque toutes, en effet, surtout dans les grandes villes, nous manquons d'air et de soleil.

L'activité féminine est généralement circonscrite aux travaux d'intérieur, c'est-à-dire maintenue à la maison pendant la majorité du temps.

Rares ont les femmes ou jeunes filles que leur profession n'oblige pas à la sédentarité et à la vie "enfermée" de l'atelier, du bureau, du magasin, de l'usine . . .

Si elles quittent ce genre de vie pour aller s'enfermer — encore — dans un cinéma, un théâtre ou le salon d'une personne amie, où et quand leur organisme pourra-t-il ériger l'oxygène et la lumière indispensables à leur vitalité? Elles s'étouffent nécessairement; elles n'auront ni fraîcheur ni résistance aux maladies.

Avez-vous le teint pâle, les traits tirés? Faites une bonne promenade,

au pas accéléré, sous la pluie, en laissant les fines gouttelettes d'eau frapper votre visage. . . Vous verrez, en rentrant, quel beau teint vous aurez! C'est une méthode de beauté "anglaise"; la valeur tonifiante de l'eau du ciel a été remarquée depuis longtemps par les belles personnes d'outre-Manche.

Quant aux bienfaits innombrables du soleil, vous les connaissez; vous faites certainement de l'héliothérapie pendant vos vacances . . . Mais quelques semaines de soleil par an, c'est peu! Tâchez donc, sous prétexte de sport, d'en absorber une bonne dose chaque semaine; c'est le remède le plus pulmonaire, des dispositions aux rhumatismes, aux migraines, aux troubles endocriniens . . .

En voulez-vous une preuve "mécanique" en quelque sorte? Vous connaissez la vertu curative de l'huile de foie de morue; eh bien, savez-vous pourquoi elle agit si remarquablement? Parce qu'elle nous restitue des éléments "solaires",



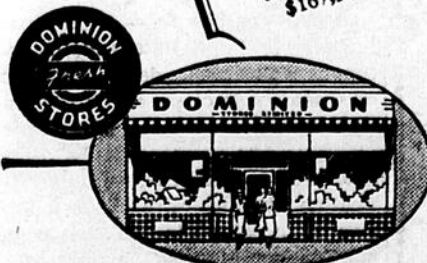
"J'obtiens de meilleurs produits et j'économise en achetant aux DOMINION STORES"

Dépenses des magasins Dominion en une année dans Québec
 Achats des manufacturiers, \$5,209,426.17
 Achats des cultivateurs, (de Montréal seulement) \$63,122.08
 Taxes, municipales, provinciales et spéciales, \$57,922.23
 Salaires - \$663,669.36
 Loyers des magasins, \$182,203.86
 Chauffage, électricité, téléphone, etc., \$167,336.83

Les ménagères aiment à acheter aux Magasins Dominion parce qu'elles y trouvent des fruits, légumes et viandes de choix, toujours bien frais et présentés d'attrayante façon par des vendeurs courtois, dans un milieu d'une scrupuleuse propreté. Mais il y a encore une autre raison: elles savent qu'elles obtiennent leurs dentées aux plus bas prix possibles!

En s'approvisionnant dans nos magasins, les ménagères contribuent en outre à créer du travail et des revenus aux manufacturiers, cultivateurs, utilités publiques et propriétaires d'immeubles qui, à leur tour, bénéficient des achats que nous faisons nous-mêmes.

Les Magasins Dominion sont un actif précieux pour la province de Québec.



DOMINION STORES LIMITED

A la dernière assemblée du comité des finances

A la dernière assemblée du Comité des finances tenue le 16 juin dernier, Son Honneur P. Billette et MM. les échevins Raoul Miron, Adé- lard Touchette, J.-A. Larin, Adé- lard Monette, J.-A. Malette, Donat Le- boeuf, Louis Gauthier et Wilfrid Daignault assistaient à cette assem- blée et formaient le quorum des membres de ce comité.

Une copie d'une résolution du Conseil de la Chambre de Commerce approuvant l'idée d'une annonce dans la Revue Colomienne est lue et filée aux archives.

Les comptes sont produits et le Trésorier est autorisé à les payer.

Une demande de permis de la part de M. Wilfrid Derepentigny pour ré- parations à sa cabane de chaloupe, rue Boulevard du Havre, est ac- cordée sans préjudice aux droits de la cité.

Le président du Comité de Voirie est autorisé à faire construire un trottoir en gaudron de la rue Nar- cisse jusqu'à la manufacture Asten Hill et de faire niveler le terrain pour le rendre passable aux piétons de la manufacture à la rue Caro- line.

Une lettre de M. Napoléon Leduc demandant l'aide de la ville est lue et filée aux archives.

Une lettre des membres de la Conférence Juvénile St-Vincent de Paul, demandant la coopération du Conseil pour l'ouverture d'un camp d'été à l'île Lamothe, est lue et re- férée à la Société St-Vincent de Paul.

Lecture est faite d'une invitation de l'Association des Chefs de Police et Pompiers de la Province.

Proposé par M. l'échevin Donat Leboeuf, secondé par M. l'échevin J.-A. Larin, que le Président du Com- mité de la Police et le Chef de Po- lice soient délégués pour représen- ter la Cité au 5e congrès tenue dans la Cité de Rivière du Loup.

M. l'échevin Adé- lard Monette de- mande le vote sur cette proposition. Votent pour S. H. le maire P. Billette, MM. les échevins Adé- lard Tou- chette, J.-A. Larin, Donat Leboeuf et Louis Gauthier. Votent contre, MM. les échevins Adé- lard Monette, J.-A. Malette et Wilfrid Daignault, M. l'échevin Raoul Miron déclarant vouloir s'abstenir de voter. La pro- position est en conséquence adop- tée. La séance est alors levée.

COTEAU-DU-LAC

M. et Mme P. Lauriault, M. D'Assise Pharand et son ami Jacques Archambault de Montréal passeront la semaine chez M. Raoul Pharand à Pont Chateau.

Comme déjà annoncé la fête de la St-Jean-Baptiste sera célébrée avec éclat à Coteau du Lac di- manche le 27 juin. On y représen- tera des choses qui sont de nature à piquer la curiosité des moins cu- rieux. Voici le programme de la fête:

Dimanche le 27 juin 1937: Fête de la St-Jean-Baptiste à Coteau du Lac, organisée par L'Harmonie

Wilson Inc., avec le généreux concours des corps publics de la pa- roisse et des autres paroisses des comtés de Vaudreuil et Soulanges.

Programme (Heure solaire)
9.30 Messe solennelle; 11.00, pro- cession de la St-Jean-Baptiste.
Ordre:—1, Escouade de policiers; 2, Cavalcade; 3, Fanfares; chars allégoriques, etc.

12.30: Banquet au pavillon Wil- son.

Après-midi
Divertissements populaires; con- course de fanfares.

Soirée
Grand concert patriotique.
10.00 Grand feu d'artifice.

COTEAU-LANDING

Dimanche dernier eut lieu à l'école de Coteau Landing la distri- bution de prix ainsi que les certi- ficats de 6e années, dont les noms suivent: Guy Bourbonnais, Robert Bourbonnais, Réjane Guilbeault, Maquerite Filiatrault, Gilles Le- duc, André Rouleau, Bruyère Campeau, sous la présidence au curé E. Poirier et l'abbé P. Laniel du président et de ses commissaires ainsi qu'une grande assistance de parents. Il a eu plusieurs recita- tions et saynètes, nous avons passés une agréable soirée dû aux institu- trices de Mlle Besner.

La saison du croquet et du ten- nis est ouverte aux amateurs de ces sports.

Notaire Eugène Prieur et sa fa- mille de Montréal a fait l'acquisi- tion d'une propriété pour la belle saison ainsi que M. Wathier pour y demeurer avec nous.

Rencontrant une dame qu'il n'a- vait pas vue depuis très longtemps, un homme d'âge hésitait:

—Comment, dit la dame, vous ne me reconnaissez pas?
—Hélas! madame, j'ai tant changé!

Les pensions de vieillesse
Québec, 17.—Jusqu'à maintenant, le gouvernement a reçu 38,000 de- mandes de pension de vieillesse. On croit que le nombre de demande at- teindra 40,000 d'ici la fin de juin.

Prix Spécial

durant la semaine de Bonne Entente pour les accessoires de radios, d'automobiles et électriques

chez

POND'S

Service de tout premier ordre.

Tél. 135

Malone, N. Y.

La distribution des prix au Séminaire

PRIX SPECIAUX COURS CLASSIQUE

Prix de bonne conduite—Pièce de \$5.00 offert par S. Exc. Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield, mé- rité par Albert Lemieux, élève de philosophie, 2e année.

Application. — Prix offert par M. le Directeur des élèves, à l'élève qui pendant l'année s'est montré le plus appliqué à l'étude, mérité par Char- les-Edouard Langevin, élève de Ver- sification.

Premiers du cours durant l'an- née. — Médaille en bronze offerte par S. E. Lord Tweedsmuir, Gouver- neur-Général du Canada, tirée au sort et obtenue par René Poirier, élève d'Eléments Latins.

Pièce de \$5.00 offerte par M. le Supérieur du Séminaire, tirée au sort et obtenue par Jean-Baptiste Lalonde, élève d'Eléments Latins.

Prix offert par M. l'abbé D. St- Aubin, curé de Bellerive, tiré au sort et obtenu par Gaétan Gau- thier, élève de Méthode.

Prix fondé par Mgr Théodule **Philosophie et Rhétorique** — Prix d'Académie. — Prix offert par Me J. G. Laurendeau, C.R., de Sala- berry de Valleyfield, mérité par Al- bert Lemieux.

Travaux académiques. — Prix of- fert par M. le docteur Elzéar De- guire, Coteau-du-Lac, mérité par Guy Billette.

Elocution. — Prix offert par M. l'abbé Napoléon Aumais, curé de St-Télesphore, mérité par Albert Lemieux.

Prix d'Académie. — Prix offert par la librairie Beauchemin, Mont- réal, mérité par Maurice Perron.

Diction. — Prix offert par M. l'abbé A. Jeannotte, principal de l'Ecole Normale, mérité par Gilles Poirier.

Déclamation. — Prix offert par les Chevaliers de Colomb, Conseil d'Etat de la Province de Québec, mérité par Maurice Malouin.

Médaille. — Offerte par la Socié- té St-Jean-Baptiste, de Montréal, dans tous les collèges classiques du Canada, à l'élève de rhétorique qui a obtenu le meilleur succès dans un concours spécial sur "Les griefs d'ordre politique, scolaire, économi- que qui, en 1837, ont poussés les Ca- nadiens à la révolte", mérité par Lucien Beauchamp.

Culture générale. — Prix offert par M. Henry Laureys, directeur de l'école des Hautes Etudes, de Mont- réal, à l'élève finissant du cours classique qui manifeste le plus de goût à l'étude mérité par Albert Lemieux.

Application en éléments latins, Ire division. — Prix offert par un professeur de la maison, mérité par Jean-Paul Leduc.

Application en versification. — Pièce de \$5.00 offerte par M. l'abbé P.-Eucher Théorêt, mérité par Charles-Edouard Langevin.

Prix de dissertation sur la langue française. — Offert par un profes- seur de la maison et mérité par Al- bert Lemieux, Philippe Lauzon et Sylvio Benoit.

Diplôme. — Accordé aux élèves de versification qui ont conservé une moyenne de 60%.

Obtenu avec grande distinction par Maurice Perron.

Avec distinction: Gilles Poirier, Jean-Denis Cadieux, Charles-Edou- ard Langevin et Hubert Montpetit.

Obtenu avec succès par Alcide Le- febvre, Richard Lafontaine, Gérard Deschamps, Hubert Laniel, Ivan- hoe Julien, Jean Bourcier, Richard Tessier, Ernest Leblanc et Léonard Sabourin.

Médaille en bronze. — Offerte par l'honorable Esioff Patenaude, Lieu- tenant gouverneur de la Province de Québec à la classe du cours clas- sique qui a obtenu la plus forte moyenne aux examens de fin d'an- née, méritée par la classe de vers- ification et dans cette classe à l'é- lève qui a obtenu la meilleure note, méritée par Maurice Perron.

PRIX SPECIAUX COURS COMMERCIAL

Prix de bonne conduite. — Prix de \$5.00 offert par S. E. Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield, mé- rité par Réal Faucher, élève de 7e année.

Application. — Prix de \$5.00 of- fert par l'Association de Anciens élèves mérité par Germain Boyer, élève de 8e année.

Premiers du cours pendant l'an- née. — Germain Goyer, Lucien Le- compte, Réal Faucher. Prix offert par la Maison Beauchemin de Montréal, mérité par Germain Goyer, élève de 8e année.

Elèves qui ont mérité un témoi- gnage d'honneur pour leur bonne conduite, leur travail et leur suc- cès pendant toute l'année scolaire: Germain Goyer, Maurice Gauthier, Marc Laberge, Louis-René Julien, Lucien Lecompte, Jean-Maurice La- niel, Réal Faucher, Jean-Jacques Boyer, Louis Laberge.

Prix de \$5.00 offert par M. le Su- périeur du Séminaire, obtenu par Maurice Gauthier, élève de 8e an- née.

Elèves qui ont mérité un témoi- gnage d'honneur pour leur bonne conduite, travail et leur succès pen- dant la majeure partie de l'année scolaire.

Prix de \$2.50 offert par Mme Ro- sario Proulx de Valleyfield, obtenu par M. Marcel Goyette, élève de Classe d'Affaires.

Elèves dont les examens ont eu un mérite supérieur Philippe For- tier, Marcel Goyette, Germain Go- yer, Maurice Gauthier, Jean-Marie Laniel, Lucien Lecompe, Réal Fau- cher.

Prix fondé par Mgr Théodule Nepveu, ancien curé de Beauharnois obtenu par Jean-Marie Laniel, élève de 7e année.

Médaille d'argent offerte par l'Honorable Esioff L. Patenaude, Lieutenant-Gouverneur de la Pro- vince de Québec à la classe du cours commercial qui a obtenu la plus forte moyenne aux examens de la fin de l'année, méritée par la classe de 8e année et dans cette classe à l'élève qui a obtenu la meilleure note, méritée par Germain Goyer.

Académie St-Joseph — Travaux. Prix de \$2.50 offert par Madame Rosario Proulx mérité par Jean- Paul Cuerrier.

Diction — Classe d'affaires. Prix offert par le Révérend Père Provin- cial des Franciscains mérité Marcel Goyette.

Bon parler français. Prix de \$2.50 offert par M. Anacleto Laberge, de Valleyfield, mérité par Royal Proulx.

Diplôme commercial de classe d'affaires—Avec grande distinction — Philippe Fortier et Marcel Go- yette.

Avec distinction — Royal Proulx. Avec succès — Jean-Paul Cuerrier et Jean-Paul Leduc.

PRIX AFFECTES AUX DEUX COURS

Musique vocale — Pièce de \$5.00 offerte par le Chanoine Oscar Bis- sonnette, curé de Beauharnois, mé- ritée par Marcel Bertrand.

Fanfare — Pièce de \$5.00 offerte par M. Donat Leboeuf de Bellerive, méritée par Raoul Poirier.

Piano (exécution). Prix offert par M. Armour Reid de Valleyfield, mérité par Philippe Girouard.

(Théorie). Prix offert par le Pro- fesseur de piano, mérité par Jean Malouin.

(Application). Prix offert par le Notaire J. Malouin de Valleyfield, mérité par Robert Sullivan.

Bonne tenue. — Prix offert par le Dr B. Bibaud de Valleyfield, mérité par Maurice Groulx, élève de phi- losophie de 1ère année.

Propreté et hygiène. — Pièce de \$5.00 offerte par le Dr Aimé Leduc de Valleyfield mérité par Philippe Fortier, élève de 9e année.

Studio. — Peinture à l'huile. Prix offert par le Chanoine J. Lafram- boise, curé de St-Stanislas de Kostka, mérité par Colombar An- dré.

Peinture à l'eau (aquarelle). — Prix offert par Mme T. A. Gauthier, de Valleyfield mérité par Roger Dionne.

Fusain. Prix offert par M. Elie Gendron de Valleyfield, mérité par Emile Ménard.

Pastel. Prix: Robert Marin et Roland Rufiangé.

Encre de Chine. Prix: Réal Fau- cher et Germain Goyer.

Il a le
sourire....



... car grâce à

SLEEPPEX

Il a bien dormi la nuit dernière

Pourquoi n'en feriez-vous pas autant? Deman- dez à SLEEPPEX de changer vos longues nuits d'insomnie en un repos bienfaisant. Prenez SLEEPPEX et dormez bien. SLEEPPEX, en vente dans toutes les pharmacies, est fabriqué dans le laboratoire pharmaceutique le mieux équipé, sous la surveillance immédiate de chi- mistes gradués de la Sorbonne de Paris ainsi que de nos universités canadiennes. SLEEPPEX ne contient pas de narcotiques. SLEEPPEX est inoffensif. Faites l'essai de SLEEPPEX dès ce soir: vous en serez plus que satisfait. Le tube de 12 tablettes Sleepex \$0.50.

Nous vivons dans un monde..

(Suite de la page 3)
 La vie après tout est si belle. Car on n'est pas ici pour se faire des soucis. On n'est pas ici-bas pour se faire des tracés. Amusons-nous comme des fous. Prenons la vie par le bon bout. C'est tout!" Vous avez dans ces paroles que l'on entend sur toutes les lèvres, la philosophie moderne de la vie telle qu'on la conçoit de nos jours. Il faut vivre sa vie dit-on. La vie est courte jouissons-en le plus possible. Arrière tout ce qui gêne: travail, devoirs pénibles, sermons, retraites fermées, enfants, etc.
 Courir éperdument vers des cimes inconnues, se bousculer pour arriver au premier plan, fouler aux pieds les adversaires, voler honnêtement et assassiner légalement, parvenir par toutes sortes de moyens à des buts souvent inavouables, transformer les sports en expositions de chair humaine, trainer la morale dans le gouffre des salles de danse, "grills" et bouges, confier aux peuples des armes pour qu'ils s'entre-tuent. Voilà la vie moderne de notre prétendue élite. Et la masse? Elle s'amuse à des riens, elle court, elle aussi, sans but ou vers les plaisirs de toutes sortes: boisson, femmes, feu. Elle lit des journaux qui flattent les sens et les passions, elle dépense son argent en frivolités, se désintéresse des enfants, foule aux pieds les lois du mariage, se délecte des actes les plus bas, approuve les doctrines les plus licencieuses et attend le jour où toute contrainte

disparaîtra afin de satisfaire sa soif inextinguible du plaisir, sous toutes ses formes. Bref, nous sommes païens. Nos dieux ce sont: la chair, la boisson, l'argent. Voilà les trois divinités qui mènent le monde actuel.
 On va à la messe le dimanche pour faire comme les autres, on se dispense d'aller aux vêpres, on travaille le dimanche comme la semaine, on méprise le clergé, on se désosse pour défendre sa politique et on laisse villipender sa religion, on tolère l'union libre et l'on ne voit plus la fille-mère d'un mauvais oeil, on ne fait plus de prière à la maison, on laisse les enfants se conduire à leur guise, on aime mieux porter de beaux habits et rouler automobile que de faire instruire ses fils et ses filles. Enfin, on sert d'abord le diable puis on donne les restes au Christ. Peut-on me taxer d'exagération? de pessimisme? Messieurs, je réitère mon affirmation: notre manière de vivre ne révèle pas des chrétiens, mais des païens.
 "Eh quoi? un Dieu sera venu ici-bas pour nous, il aura pris un corps semblable au nôtre, parlé comme nous, guéri nos blessures, ressuscité nos morts: que dis-je? un Dieu se sera livré pour nous aux liens et aux injures de la trahison, il se sera laissé mettre nu sur une place publique, attacher à un poteau, déchirer de verges, couronner d'épines, il sera mort enfin pour nous sur une croix et après cela, vous pensez qu'il nous sera permis de blasphé-

mer et de rire, et d'aller sans crainte aux noces de toutes nos voluptés! Oh! non, détrompons-nous l'amour n'est pas un jeu; on n'est pas impunément aimé par un Dieu, on n'est pas impunément aimé jusqu'au gibet. Ce n'est pas la justice qui est sans miséricorde, c'est l'amour. L'amour, nous l'avons tous éprouvé, c'est la vie ou la mort, et s'il s'agit de l'amour d'un Dieu, c'est l'éternelle vie ou l'éternelle mort."

Le monde reste sans amour, le monde ne vit pas en chrétien, le monde ne vit pas de la vie du Christ, ni en lui-même, ni dans la famille, ni dans la société. Nous vivons dans l'indifférence, à l'égard de notre Dieu et c'est parce que nous ignorons qui nous sommes: des chrétiens, au moins par notre baptême.

Un chrétien, c'est un baptisé en état de grâce. Le baptisé en état de péché mortel n'a pas le droit de s'appeler ainsi. C'est un homme qui semble avoir la vie mais qui est en réalité un mort, un cadavre. C'est un absent qui ne compte plus au nombre des membres de la famille des disciples du Christ. C'est un membre expulsé de la société dans laquelle il avait été admis le jour de son baptême, et de laquelle il demande son exeat en commettant le péché.

On est donc chrétien que si on est en état de grâce. Qu'est-ce donc qu'être en état de grâce. On dira: "C'est ne pas avoir de péché mortel sur la conscience." Autant vaudrait dire: être vivant, c'est n'avoir rien. Mais être en état de grâce c'est infiniment plus que n'avoir rien, c'est avoir Dieu en nous, Dieu présent et vivant en nous continuellement, comme étant notre Hôte de tous les instants comme étant un membre de la famille.

Réalisons, messieurs, que possédant l'état de grâce, nous possédons plus qu'il ne faut pour faire notre bonheur. Songeons, qu'en état de grâce, nous portons Dieu en nous. Nous sommes alors des tabernacles vivants du Dieu vivant.
 (A suivre)

Les cours d'été

A la demande de plusieurs communautés, le Schola Cantorum de Montréal donnera à l'Université de Montréal, 1265, rue St-Denis, durant dix jours consécutifs, du 5 au 15 juillet, une série de cours destinés aux instituteurs et institutrices, religieux et laïques, en vue de se préparer aux examens universitaires. Ces cours s'ouvriront lundi matin, le 5 juillet, à 8 hrs. 30.

Cours du soir
 Pour répondre au désir exprimé par Mgr Conrad Chaumont, les cours pratiques de chant grégorien, de direction chorale et de polyphonie sacrée auront lieu le soir, de 7 hrs 30 à 9 hrs 30, pour messieurs les chantres, les organistes et les maîtres de chapelle, qui ne peuvent assister aux cours du jour.

Professeurs et matières enseignées
 M. J.-N. Charbonneau, D.M., Harmonie, direction chorale, polyphonie sacrée; M. Ethelbert Thibault, p.s.s. Rythmique grégorienne, chironomie M. André Laberge, p.s.s. Solfège grégorien et théorie; M. Eugène Lapierre, D.M., Accompagnement grégorien.

Horaire
 Avant-midi—9.30 à 10.20, Cours André Laberge; 10.30 à 11.20, Cours Ethelbert Thibault.
 Après-midi—1.30 à 2.20, Cours J.-N. Charbonneau; 2.30 à 3.20, Cours Eugène Lapierre.
 Soir—7.30 à 8.20, Cours Ethelbert Thibault; 8.30 à 9.30, Cours J.-N. Charbonneau.

Honoraires
 Inscription, \$3.00; Solfège, \$5.00; Chironomie, \$5.00; Accompagnement \$5.00; Polyphonie, \$5.00; Deux cours \$8.00; Trios cours, \$10.00; Quatre cours, \$12.00. Prix spéciaux pour les groupes d'élèves. Examen et certificat élémentaire, \$2.00; Examen et diplôme universitaire, \$5.00.
 Pour renseignements supplémentaires, s'adresser au directeur de la Schola, M. J.-N. Charbonneau, 55 Jacques-Cartier, Valleyfield, Tel. 471 ou, en son absence, à M. Camille Duquette, de la Maison Edmond Archambault, 500-est, rue Ste-Catherine, Téléphone: MARquette 6201.

Les rapports de sport

Les amateurs de baseball, de hockey, de tennis, etc., qui lisent chaque jour sur le journal les exploits de leurs favoris ne savent peut-être pas qu'ils doivent la rapidité de leur information et le plaisir de leur lecture aux télégraphes. Ceux-ci relient directement aux journaux les grands terrains de jeux. Dans le cas des télégraphes du Canadian National 50,000 milles de fil, c'est-à-dire de quoi faire le tour du monde deux fois, communiquent instantanément, avec l'aide d'appareils ressemblant aux tickers de la bourse, l'information sportive recueillie un peu partout au pays et à l'étranger.

POUR VOUS MALADE,

Il y a justement un nouveau remède végétal très actif pour le traitement individuel de différentes maladies—(voir plus bas). — Les cinq formules

BENOL

ont été mises au point après de longs travaux dont les résultats ont été contrôlés, au chevet du malade par des milliers d'observations concluantes.

Voici les différents produits Benol.

BENOL No. 1— Troubles de digestion. Indigestion mauvaise, dyspepsie, acidité, mauvaise condition du foie, jaunisse, bile, maux de tête, \$1.00.

BENOL No. 2— Troubles urinaux, troubles de vessie, enfant ou personne qui mouillent le lit, troubles de reins, incontinence, \$1.00.

BENOL No. 3— Tonique pour personnes pâles et faibles, manque d'appétit, impureté du sang, boutons, eczéma, affection ordinaire de la peau, insomnie, \$1.00.

BENOL No. 4 — Contre les vers et troubles d'intestins, ver solitaire, et mauvaises conditions, associées, constipation, diarrhées, \$1.00.

BENOL No. 5 — Contre la toux, le rhume, bronchites, coqueluche, grippe, asthme, troubles de gorge ordinaire, fièvre des foins, catarrhe, troubles de poitrine, congestion, perte de la voix, \$1.00.

HUILE BENOL — Douleurs rhumatismales, contractions des muscles, pieds et jambes malades, membres, jointures raides, entorses, maux d'oreilles, clous, maux de dos, ver-rures, 50c.

ONGUENT BENOL — Plaies, coupures, peau gercée, blessures, brûlures, piqures, crevasses, gales, inflammation, etc., 50c.

ESSAYER les remèdes BENOL, c'est les adopter pour la famille entière.

UN BON CONSEIL

Faites l'essai des REMÈDES BENOL, aujourd'hui même vous serez sûrement satisfait.

Souffrez-vous? Essayez les BENOL qui vous conviennent, et laissez travailler la nature. Vous serez surpris des bons résultats obtenus avec si peu. Mais exigez BENOL. Demandez le numéro désiré:

EN VENTE PARTOUT



CARTES PROFESSIONNELLES

Roméo Brunet
 Blocs de ciment—Sils construits en blocs—Tuyaux en ciment.
 Gravier — Pierre Concassée
 Sable de tout premier choix.
 ORMSTOWN, QUE.

L.-C. Tassé
 NOTAIRE
 BEAUHARNOIS, P.Q.
 Dépositaire des greffes de Léonard et Normandin.

Docteur AIME LEDUC,
 VALLEYFIELD

Docteur Yvan Brassard
 médecin-chirurgien
 418, Blvd. du Hâvre,
 Tél. 701,
 VALLEYFIELD

J. M. LAFLEUR,
 D.E.B.A.
 ARCHITECTE
 Tél. Bureau 88,
 309, rue Victoria, Rés. 204,
 VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard
 Bureau établi en 1908
 EXPERT-COMPTABLE
 licencié et agréé
 (Chartered accountant)
 Consultations pratiques en
 matières Commerciales et Financières.
 425, Avenue Viger
 MONTREAL

Saintonge - Lespérance
 AVOCATS
 64, Ste-Sécile Valleyfield
 Téléphone 500,
 Me Gontran Saintonge,
 Tél. rés. 67
 Me Théodore Lespérance,
 tél. rés. 7.

J.-G. Laurendeau, C.R.
 Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Laurendeau & Cossette
 Avocats VALLEYFIELD
 Au Château, à Huntingdon,
 les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

ARTHUR LEGAULT
 Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
 46-50, rue Bissonnette,
 VALLEYFIELD

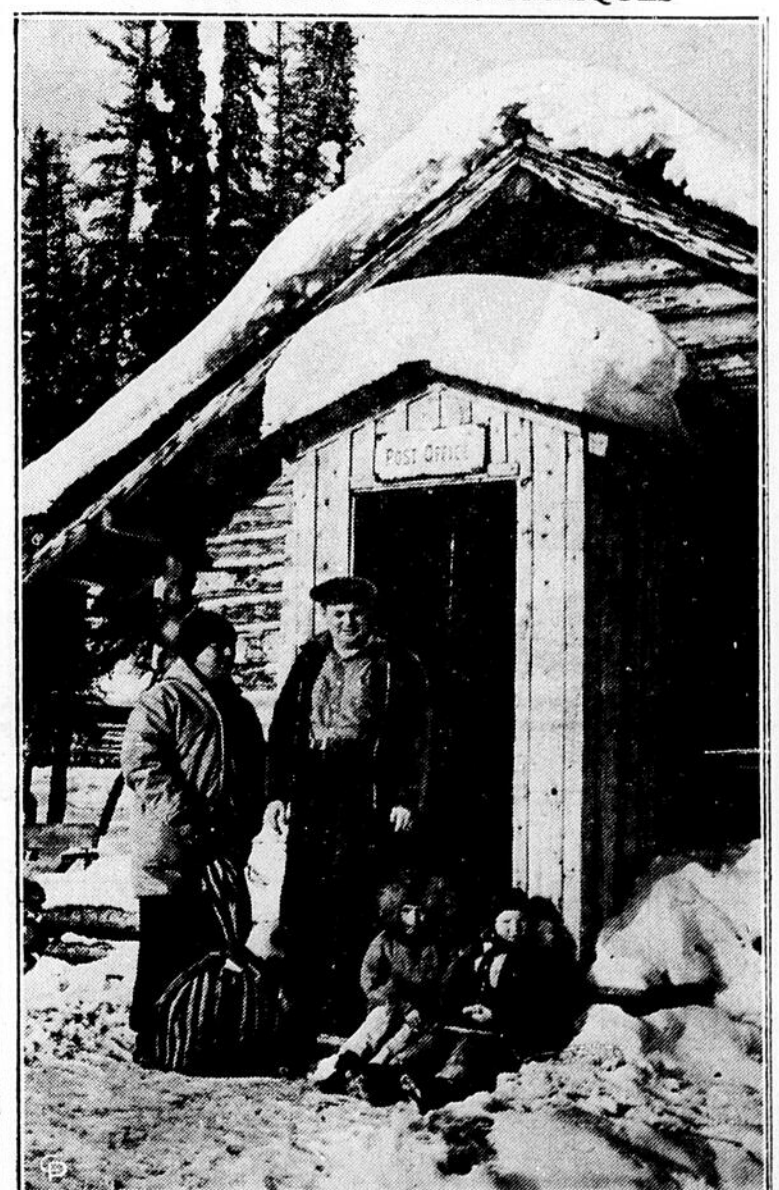
Armand Longtin,
 AVOCAT,
 rue Dalhousie,
 HUNTINGDON, QUE.

Arthur W. Sullivan
 (Successeur de J.-H. Sullivan)
 ARPENTEUR GEOMETRE
 ET INGENIEUR CIVIL
 Valleyfield, P.Q.
 Téléphone 401, Casier 124

DR. LORENZO DE GRANDPRE
 "Rayons Ultra-Violet"
 Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
 VALLEYFIELD

Robert Besner,
 NOTAIRE
 Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
 Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
 Téléphone 38,
 VALLEYFIELD

LES CAPRICES ATMOSPHERIQUES



Tandis que nous subissons la vague de chaleur estivale, nous voyons ces habitants du pôle nord fouler un sol recouvert éternellement de neige. Le bureau de poste est celui de Radium City, ville autrefois désignée sous le nom de Cameron Bay, située à 30 milles du pôle arctique et 1140 milles de Edmonton d'où arrive tout courrier postal.

TU VENDS

Que pourrais-je faire pour toi, aujourd'hui, demande le petit Jean aux cheveux BRUNS à la BLONDE PIERRETTE aux cheveux d'OR, la meilleure cliente du magasin.

Donne-moi des choux VERTS, des betteraves ROUGES aux feuilles d'un BLEU-VERT, répond Pierrette, tenant sa sacoche BLEUE dans ses mains. D'ailleurs ils sont très attrayants. Veux-tu les déposer dans mon sac à main JAUNE? Le sac à main est retenu par deux courroies ROUGES qui servent également de bordures.

Certainement, répond le petit commis; je vais les déposer dans ton sac et je suis heureux de constater que tu les trouves appétissants. Aussi les ai-je ramassés à bonne heure ce matin.

Le petit Jean porte un tablier blanc pour protéger ses pantalons BRUNS ET JAU-

Dessin a colorier



Les mots écrits en MAJUSCULES vous indiquent la couleur à employer pour chaque détail du dessin. Colorez ce dessin à la peinture à l'eau ou à la craie et vous obtiendrez de merveilleux résultats.

J'ACHETE

NES (mélangez les deux couleurs). Son comptoir est une boîte JAUNE.

La blonde Pierrette porte un chapeau de paille JAUNE garni de ROSES et de feuilles VERTES. Sa petite robe est ROSE, ainsi que ses bas, avec une bande BLEUE. Ses souliers sont BLEUS. Ils ont tous les deux les joues ROSES et les lèvres ROUGES.

J'espère que tu as des pommes à vendre, demande Pierrette? J'en aperçois des ROUGES l'autre côté de la cloture GRISE (employez un noir léger).

Les arbres fruitiers sont BRUNS tandis que leurs feuilles sont d'un beau VERT.

La pelouse est VERTE tandis que les chaussures du petit Jean sont JAUNES et ses bas d'un léger TAN.

Je crois que c'est tout, mon Jean. Au Revoir!

Animaux vivants . . .

(suite de la page 11)

au lait)—A: 6 lbs et plus, 25c; A: 5 lbs à 6 lbs, 24c; A: 4 lbs à 5 lbs, 22c; B: 6 lbs et plus, 22c; B: 5 lbs à 6 lbs, 21c; B: 4 lbs à 5 lbs, 20c.

POULETS ABATTUS (selectionnés)—A: 6 lbs et plus, 22c; A: 5 lbs à 6 lbs, 21c; A: 4 lbs à 5 lbs, 20c; B: 6 lbs et plus, 20c; B: 5 lbs à 6 lbs, 19c; B: 4 lbs à 5 lbs, 18c.

VEAUX ABATTUS (engraissés au lait)—Bon, 10c; moyen, 08c; commun, 07c.

Prix de remise pour la semaine finissant le 15 juin 1937 inclusivement Montréal et Québec.

BEURRE—No. 1 Pasteurisé, 24½c; No. 1 non pasteurisé, 24½c; No. 2, 23½c.

FROMAGE—Blanc: No 1, 14c; No 2, 13c; Coloré: No 1, 14c; No 2, 13c.

Très important—Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et fromage.

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 19 juin 1937

OEUFs—A: (gros), 22c; A: (moyens), 21c; A: poulettes, 19c; B: 19c; C: 19c.

VEAUX ABATTUS—Choix, 11c; bons, 10c; moyens, 09c; communs, 07c.

PORCS ABATTUS—A: Bacon de choix 135 lbs à 160 lbs, 13½c; B: bacon 120 lbs à 160 lbs, 13¼c; boucher, 110 lbs à 160 lbs, 13c; lourd, 160 lbs à 200 lbs, 12c; extra lourd, 200 lbs à 250 lbs, 10½c; léger, 90 lbs à 119 lbs, 12½.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Economisez Les \$30⁰⁰ à \$40⁰⁰

que vous coûterait une démonstration à domicile

Sensationnelle! Oui, sensationnelle! Voilà comment, avec nous, vous qualifierez cette offre d'une balayeuse électrique "Westinghouse", dernier modèle, à un prix que seul Legaré peut faire à tous ceux qui achètent directement de ses succursales ou agences. Comparez et vous aurez vite fait de réaliser l'extraordinaire de cette offre à \$49.95



\$4⁹⁵

Vous Livre Cette Balayeuse Electrique WESTINGHOUSE

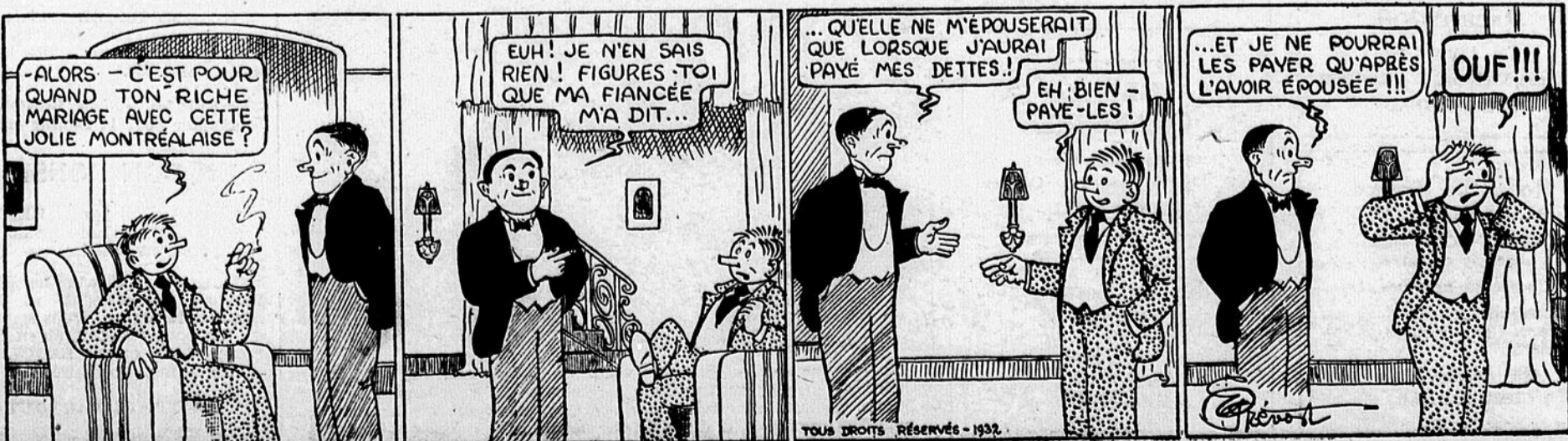
Cette balayeuse incorpore tous les avantages d'un puissant aspirateur et d'une brosse rotative ce qui en fait un nettoyeur parfait. De pleine grandeur, robuste et puissante elle nettoie tout dans la maison. Venez vous renseigner sur tous les avantages et toutes les fonctions de cette nouvelle Balayeuse "Westinghouse".

GRATIS

D'ici le 15 Juillet 1937

Le Jeu d'Accessoires complet illustré à gauche

COMPAGNIE LEGARÉ LIMITEE



LA VIE AGRICOLE

Les mauvaises herbes NATURE — MEFAITS — DESTRUCTION

par Omer Caron, M.S.A.

Ce qu'il faut absolument connaître:

Définition:
te qui peut être nuisible aux cultures, aux animaux ou aux hommes.

Pourquoi y a-t-il des mauvaises herbes?

S'il n'y avait que les plantes cultivées pour couvrir la terre, la nature serait dans un bien triste état parce que les grèves, les champs, les bois et les montagnes ne seraient que les variations d'un immense désert. Les plantes, considérées dans leur ensemble, sont nécessaires aux conditions de la vie animale et à celles de la vie végétale elle-même.

Au point de vue biologique, il est nécessaire que le sol se couvre de végétation le plus complètement possible. Le Créateur a multiplié les espèces sauvages pour assurer les meilleures conditions de la vie dans le monde, et il Lui a fallu pour cela douer ces plantes d'une forte résistance et d'une très grande fécondité afin qu'il y ait toujours quelques espèces qui puissent s'adapter aux conditions de sols et de climats les plus divers. Lorsque,

par la culture, l'homme veut se réserver de l'espace pour faire croître les espèces agricoles qu'il préfère, il lui faut faire la lutte aux plantes sauvages.

Avouons toutefois que les travaux de culture, imposés par la destruction des mauvaises herbes, comme les labours, les hersages, les sarclages, les binages, mettent le sol dans de bien meilleures conditions pour donner de bonnes récoltes; c'est ce qui a déjà fait dire que la présence des mauvaises herbes était un "mal nécessaire". Sans aller jusque-là, nous devons dire que, lorsque le cultivateur doit consacrer plus de temps à ces travaux que la terre n'en aurait besoin, ce n'est plus un mal nécessaire mais un réel fléau parce que l'équilibre se trouve rompu. On dit parfois que détruire les mauvaises herbes, c'est simplement bien cultiver. C'est vrai à condition qu'il n'y en ait pas trop, parce qu'alors ce sont elles qui indiquent au cultivateur ce qu'il doit faire. Elles sont alors maîtresses du terrain. Maîtrisez-les ou elles vous maîtriseront.

Lady Golden's Dora

Une championne parmi les championnes Jersey

Le 24 avril dernier Lady Golden's Dora, une Jersey du troupeau de Grayburn Farm, donnait 83.3 lbs de lait. Le Cercle des Eleveurs Américains de Jerseys annonce au propriétaire de cette ferme importante qu'une fois jusqu'ici seulement une lactation aussi élevée a été obtenue en une journée; ce haut fait eut lieu en 1921 alors qu'une vache du nom de Ralieg's Aminent Buttercup a donné 85.9 lbs de lait en une journée. Sa lactation le plus élevée par la suite fut 83.2 lbs; c'est dire que Lady Golden's Dora avec sa production du 23 avril dernier a accompli un record exceptionnel étant le 2ième plus forte productrice de lait dans la race Jersey pour une seule journée.

Les officiers du Cercle précédemment nommé déclarent qu'à l'exception de Buttercup aucune autre vache que celle dont il est ici question n'a jamais donné même 80 lbs de lait en un seul jour. C'est le 10 mars que cette championne a commencé sa lactation.

La vaché Jersey la meilleure des Etats-Unis, à son meilleur, donna 79 lbs de lait en un seul jour. Par ailleurs, M. Duncan Bull, propriétaire de Basilia, championne Jersey pour le gras, déclare que sa bête ne dépassa jamais 7.5 lbs en un seul jour.

Lady Golden's Dora, à l'âge de 3 ans se qualifia pour la Médaille d'Argent, produisant 10,645 lbs de lait et 552 lbs de gras en 305 jours.

L'an dernier, elle mérita la Médaille d'Or avec 12,356 lbs de lait et 654 lbs de gras. Sa lactation la plus élevée pour une journée, l'an dernier, atteignit 62 lbs et, 4 mois sur 10, elle produisit 70 lbs de matière grasse.

Lady Golden's Dora occupe la même stalle que sa grand'mère, Pogis Lady Golden, qui décrocha le double championnat (Médaille de Mérite) se trouvant alors la plus forte productrice de l'Empire Britannique, avec un record de 79,431 lbs de lait et 4,627 lbs de gras. Son plus fort rendement pour une seule journée fut 70 lbs.

Enfin, Lady Golden's Dora en plus d'être une productrice remarquable est également une reproductrice excellente; elle a une fille "Médaille d'Argent" dont le record à l'âge de 2 ans atteignait 11,175 lbs de lait et 611 lbs de gras.

28 jours de production de Lady Golden's Dora
Avril 1937

Avril 1—61.3	Avril 15—75.3
2—64.2	16—75.7
3—62.9	17—76.1
4—62.7	18—76.6
5—64.8	19—74.7
6—63.8	20—75.5
7—62.8	21—77.6
8—63.2	22—77.7
9—62.3	23—78.3
10—65.0	24—83.3
11—68.5	25—82.4
12—71.6	26—81.8
13—70.0	27—82.0
14—70.3	28—82.8

Un élevage à encourager

Les dindons

Afin de populariser dans notre province l'élevage des dindons, le ministère provincial de l'Agriculture a établi cette année dans les comtés de l'Islet et Shefford deux cercles d'éleveurs de dindons. On a distribué à chaque membre de ces asso-

ciations 100 dindonneaux d'un jour ainsi qu'une éleveuse artificielle.

Tous les ans, surtout à l'époque des fêtes, notre province importe une quantité très considérable de ces oiseaux. Donc, en plus de réduire nos exportations, cette industrie assure à ses exploitants une source de revenus appréciables, en particulier dans les endroits où le sol est plus ou moins ingrat. C'est pour ces raisons que l'on veut créer de nouveaux centres d'élevage de dindons dans notre province.

Prix du marché

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 21 juin, 1937, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCES — Select: 190-230 lbs., \$9.75-9.85; Prime, \$1.00; bacon—180-230 lbs., \$9.75-9.85; bouchers, 160-240 lbs., \$9.25-9.35; Léger, 120-160 lbs., \$8.75-8.85; Lourd, 240-270 lbs., \$9.25-9.35; Extra lourd, 270 lbs. plus, \$8.75-8.85; Truies, \$6.50-7.00.

VACHES—Choix, \$5.50-\$6.00; bonne, \$4.50-5.50; moyenne, \$3.50-4.25; commune, \$2.50-3.00; très com., \$1.75-2.00.

VEAUX DE LAIT—Choix, \$7.00-8.00; bon, \$6.00-7.00; moyen, \$5.50-6.00; commun, \$4.00-4.50.

AGNEAUX DU PRINTEMPS — Choix, \$10.00-10.50; moyen, \$8.00-9.00.

MOUTONS—Bon, \$3.50-4.00; commun, \$2.00-2.50.

BOUVILLONS—Choix, \$8.50-9.00; bon, \$7.00-8.00; moyen, \$6.50-7.50; commun, \$5.00-6.00; com. léger, \$4.50-5.00.

TAUREAUX — Choix, \$5.00-5.50; bon, \$4.25-4.50; moyen, \$3.75-4.25; commun, \$3.25-3.75.

TAURES—Choix, \$6.50-7.00; bonne, \$6.00-6.50; moyenne, \$5.50-6.00; commune, \$3.50-4.00.

PRIX DE REMISE

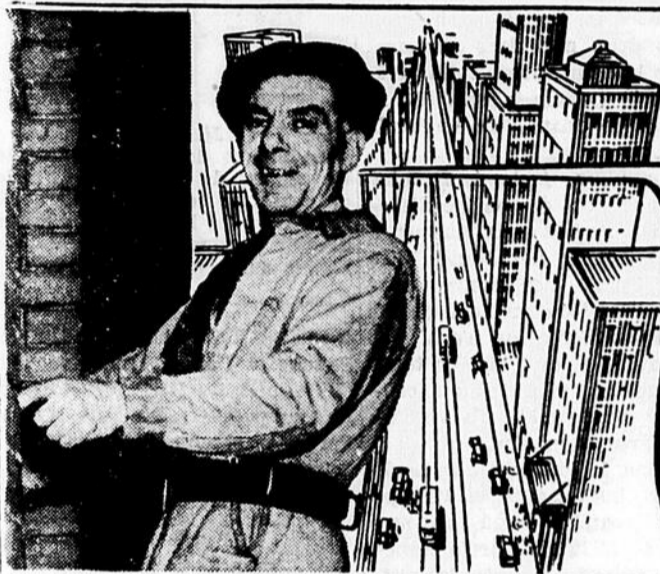
Semaine finissant le 19 juin 1937
POULES VIVANTES—A: 5 lbs. et plus, 17c; B: 4 lbs à 5 lbs, 15c; C: 3 lbs à 4 lbs, 14c; coqs, 10c.

POULETS A ROTIR (selectionnes)—A: 3½ lbs et plus, 23c; B: 3 lbs jusqu'à 3½ lbs, 20c; C: 2½ lbs jusqu'à 3 lbs, 18c.

POULETS A GRILLER—A: 2 lbs jusqu'à 2½ lbs, 17c; B: 1½ lb jusqu'à 2 lbs, 16c; C: Pesanteur moindre et qualité inférieure, 14c.

OEUFS—A: (gros), 23c; A: (moyens), 21c; B: 20c; C: 18c.

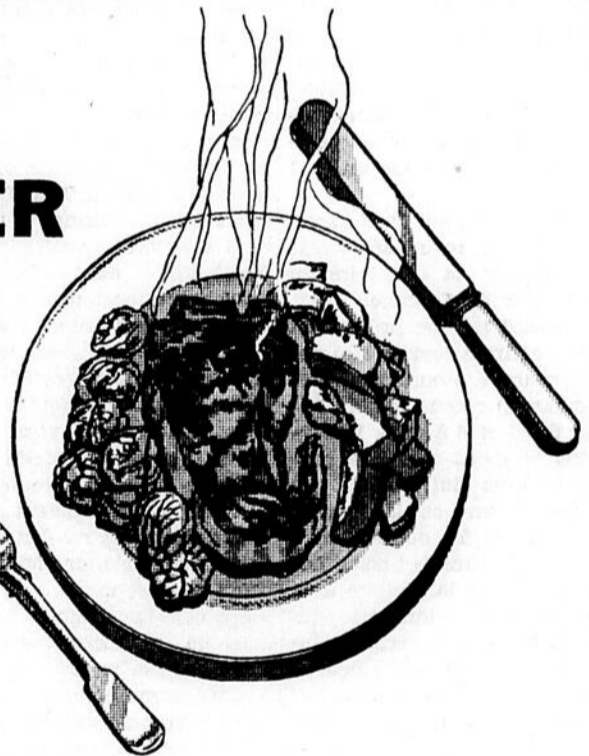
POULETS ABATTUS (engraissés)
(suite à la page 10)



"Il importe pour moi de bien digérer", dit le NETTOYEUR DE FENÊTRES Jack Keane

"Il faut avoir les nerfs solides pour nettoyer les fenêtres d'un des gratte-ciel de Montreal et, pour cela, il faut bien digérer. C'est pour cette raison que je bois de la Bière Black Horse aux repas: elle favorise la bonne digestion."

POUR APPRECIER CECI →



← IL VOUS FAUT CECI

CAR

La Bière

BLACK HORSE

est

bonne pour la digestion

La Vie Sportive

Valleyfield cause une surprise au Lachine

Il remporte sur les meneurs du circuit les honneurs d'un programme double par les scores de 6-1 à Valleyfield et 6-4 au Stade de Lachine lors des joutes de dimanche dernier — Murphy et Thomas brillent

Les amateurs du baseball de Valleyfield ont pu se rendre compte de la force de leur équipe assez puissante pour entrevoir les honneurs du championnat à la fin de la présente saison.

Le Lachine a dû, dimanche dernier, baisser pavillon à deux reprises, devant les joueurs du géant Lucien Leduc. Nos porte-couleurs ont été effectifs non seulement sur la défensive mais ils ont totalisé 23 coups sûrs lors des deux joutes.

Un jeune venu, de Ogdensburg, Eddy Murphy, s'est particulièrement distingué pour jouer brillamment à l'arrêt-court et prendre sa part de coups sûrs en frappant quatre fois pour prendre son premier but. Sancomb ne jouera qu'à la seconde joute mais il a su néanmoins enregistrer à son crédit trois coups sûrs.

Le jeune Fred Bissonnette débuta pour le Lachine lors de la joute au Terrain de l'Exposition mais il dut céder sa place au monticule.

A Lachine, le Valleyfield eut à faire face au jeune Moore de l'état du Connecticut. Quoique faible au début de la joute, il se révéla dans la suite un brillant lanceur. Rivest a lancé une belle partie pour Valleyfield mais il dut céder sa place à la fin de la joute pour un mal de bras.

Le lanceur Smith, qui avait gagné la première partie, revint au monticule pour garder la victoire au grand désespoir du Lachine.

Le Valleyfield tel que prévu s'est de nouveau affirmé comme l'un des plus dangereux aspirants au titre en triomphant par deux fois du Lachine par 6 à 1 et 6 à 4. Le Valleyfield a tout d'abord gagné la première joute chez lui alors que George Smith son as lanceur a tenu le Lachine à quatre hits, tandis que les joueurs de Lucien Leduc s'assurèrent de la victoire à la deuxième manche, alors que des coups simples par Boyer, Latour, Smith et Murphy et une passe à Philbin donnèrent cinq points. Les quatre mêmes joueurs plus haut

mentionnés furent les artisans de cette victoire avec chacun deux coups sûrs. Dans la deuxième joute à Lachine jouée à 6 h. 15 le Valleyfield continua son attaque et s'assura encore une fois de la victoire dès le début en comptant cinq fois dans les deux premières manches. Le jeune lanceur Rivest eut le crédit de cette victoire, alors qu'il se montra solide dans les moments critiques.

A la première joute, le Lachine privé des services de son troisième-but, Tom Moore et sans lanceur, a tout de même livré une lutte acharnée, mais des erreurs coûteuses de "Jim" Orlando qui devait remplir le troisième sac n'ont pas aidé la cause. Il faut dire en toute justice que George Smith qui officiait pour Valleyfield n'a accordé que 4 maigres coups sûrs.

A Lachine, la joute du crépuscule a été fort intéressante et l'équipe locale au complet à dû s'avouer vaincue devant la belle performance de Rivest qui officiait pour les visiteurs. La nouvelle acquisition du Lachine, Vernon Connell, solide gaillard d'à peine 20 ans, et Tom Moore étaient arrivés depuis à peine quelques heures — ils furent retardés au département de l'Immigration à Ottawa — se sont alignés pour le Lachine. Toutefois visiblement fatigué, Connell a mal débuté et il a accordé quatre coups sûrs consécutifs dans la première manche et deux points, tandis que la manche suivante il en donnait trois autres bons pour trois points. Il s'est toutefois ressaisi et a fort bien terminé la joute, tellement bien qu'à maintes reprises il s'est gagné la sympathie de la foule qui lui a faite de nombreuses ovations et tout particulièrement à la septième alors qu'il n'a lancé que neuf balles pour retirer les trois frappeurs au bâton.

Lachine a compté trois points dans la première manche et un autre dans la manche suivante. Rivest n'a accordé que sept coups sûrs et à l'exception des deux premières

Le nouveau champion



JOE LOUIS
La bombe de Détroit, a tué tous les espoirs du Champion Braddock de conserver son titre alors qu'il le terrassa à la huitième ronde, pour devenir le plus jeune champion du monde des poids lourds.

manches, il s'est bien tiré d'affaires. Sanche et Parker, des vainqueurs, et Connell, du Lachine, ont frappé un coup de deux-buts chacun. Parker a obtenu un deux-buts et deux simples en quatre voyages au marbre.

Qué — N.Y.
Lachine à Valleyfield

Lachine			
Gladu, c.c.	4	0	1
Allard, c.g.	3	0	0
Yvon, 2b	4	0	0
Orlando, 3b	4	1	2
Larivière, r.	4	0	1
Couillard, 1b	4	0	0
Tremblay, c.d.	3	0	0
McPhee, a.c.	4	0	0
Bissonnette, l.	0	0	0
xCauchon, l.	2	0	0
32			1 4

Valleyfield

Thomas, 3b	5	0	1
Sanche, 2b	5	0	1
Murphy, a.c.	5	0	2
Bougie, c.c.	2	1	0
Latour, c.d.	4	1	2
Philbin, 1b	3	1	1
Boyer, c.g.	4	1	2
Parker, r.	4	1	1
Smith, l.	4	1	2
36			6 12

x à la place de Bissonnette.
Lachine 000 000 100-1
Valleyfield 050 000 10x-6

Québec — N.Y.
à Lachine
Valleyfield

Murphy, 1b	4	2	2
Sanche, 2b	4	2	2
Samcomb, a.c.	5	0	3
Bougie, c.c.	3	0	1
Latour, c.d.	2	0	0
Thomas, 3b	4	0	0
Boyer, c.g.	4	1	1
Parker, r.	4	1	2
Rivest, l.	3	0	0
xSmith, l.	0	0	0
33			6 11

Lachine

Gladu, c.c.	4	1	1
Allard, c.g.	3	1	2
Yvon, 2b	4	1	1
Moore, 3b	4	0	1
Larivière, r.	4	0	0
Couillard, 1b	4	0	2
Tremblay, c.d.	3	0	0
McPhee, a.c.	4	1	2
Connell, l.	3	0	1
yOrlando	1	0	0
34			4 10

x à la place de Rivest à la 8ième.
y à la place de Tremblay à la 8ième.
Valleyfield 230 010 00-6
Lachine 310 000 00-4

Spécialiste en équipements de

SPORTS

J. A. POUPART
Téléphone 654, — 52, rue St-Laurent

Victoire du Maisonneuve sur le Westville par 13-1

Le club visiteur est écrasé par le Maisonneuve qui joue l'une de ses meilleures parties de la saison — Carpentier se distingue sur le monticule

Au cours du programme double de la ligue canadienne-américaine joué dimanche au Terrain Leduc, le Maisonneuve a écrasé le club visiteur Westville par le score de 13-1, alors que le lanceur Carpentier donna une brillante exhibition de son savoir-faire sur le monticule. Les erreurs des joueurs du Westville ont coûté des points chanceux au Maisonneuve qui les exploita à son avantage. Maisonneuve a frappé facilement toutes les balles du lanceur Brady pour réaliser le score de 13-1 au cours d'une brillante joute.

Maisonneuve prit l'avantage dès la première manche alors que Bourdeau et Latour croisèrent le marbre. Maisonneuve continua son avance à la deuxième manche alors que Carpentier enregistra un autre point. La troisième manche vit Viau et Loïselle du Maisonneuve augmenter l'avantage de deux points tandis que Westville tenait des efforts désespérés pour se sauver de la défaite désastreuse. Lapointe et Bourdeau du Maisonneuve croisèrent encore le marbre pour donner deux autres points au Maisonneuve à la cinquième manche pour continuer sa série à la sixième alors que Aubin et Smith eurent chacun le crédit d'un point. Brady sauva son club du blanchissage alors qu'il enregistra l'unique point de son club à la sixième manche.

Les joueurs du Maisonneuve terminèrent la joute avec trois points comptés par Laplante, Tessier et Latour. Le Maisonneuve triomphait facilement par le score de 13-1.

Westville

Rose, a.c.	3	0	2
Avery, A., 3b	3	0	0
Wilson, c.d.	3	0	0
Daston, M., c.g.	3	0	0
Daston, H. c.c.	3	0	2
Avery, R. l.	2	0	1
Fleury, 2b	3	0	0
Avery, H., 1b	3	0	1
Brady, r.	3	1	1
26			1 7

Maisonneuve

Laplante, c.g.	5	2	2
Bourdeau, 3b	3	2	0
Tessier, 1b	5	1	1
Latour, r.	3	3	0
Viau, A., 2b	4	1	2
Loïselle, a.c.	4	1	2
Aubin, c.d.	3	1	2
Smith, c.c.	3	1	0
Carpentier, l.	3	1	1
xMercier, c.d.	0	0	0
33			13 10

x à la place de Aubin à la 7ième.
Maisonneuve 212 221 3-13
Westville 000 001 0-1
Batteries: Carpentier et Latour; Brady et Avery.

Tennis

Le tournoi-invitation, qui devait avoir lieu le 17 juin au club de tennis des Chevaliers de Colomb, a été remis à la mi-juillet.

Les étoiles de tennis MM. Roland Longtin, Denis McDougall, Roger Durivage et Paul Bédard ont accepté de venir au prochain tournoi-invitation.

Programme de Lutte

Lundi soir, le 28 juin
Arena de Valleyfield

FINALE
Armand Courville vs Yvan Rasputine
SEMI-FINALE
John Carochia vs Al. Tucher
PRELIMINAIRES
30 minutes—Art. Tobah vs Cyclone Lecavalier
20 min.—Kid Verts, Beauharnois, vs Geo. Miller
Programme exceptionnel — Rasputine le barbu rencontre Armand Courville.
NE MANQUEZ PAS CE PROGRAMME DE LUTTE
N'oubliez pas: si l'assistance augmente, Yvon Robert viendra parmi nous.

Une Laveuse **EASY** plus grosse et meilleure

Le plus récent modèle "JF" à coupes "vacuum" EASY. Cuve extra-grande avec dessus arrondi, sauvegarde contre l'éclaboussure. Une valeur exceptionnelle à un prix d'un attrait tout spécial. Informez-vous sur le système "EASY" à conditions faciles de paiement.

\$104.50

M. HALLE
Ferrermerie - Radio

Tél. 403W 128, St-Laurent
VALLEYFIELD

Le Club Bellerive triomphe du Club Huntingdon par 3-1

Le club Huntingdon quitte le terrain à la septième manche pour protester contre la décision de l'arbitre — La victoire est alors donnée au Bellerive

Plus de 500 personnes ont assisté à la joute du Club Bellerive qui recevait dimanche la visite du Club Huntingdon de la ligue Canadienne-Américaine au terrain Leduc par l'une des plus belles températures de la saison d'été.

La foule fut des plus enthousiastes et a manifesté à maintes reprises son appréciation en applaudissant les beaux coups de tel joueur ou tel joueur.

Le Club Bellerive a réellement fourni du beau baseball quoique le club Huntingdon lutta jusqu'au bout pour empêcher le Bellerive de prendre l'avantage du jeu.

Le Huntingdon envoya trois lanceurs sur le monticule pour tenir en respect les frappeurs du Bellerive. Le lanceur Lecompte du Bellerive fut à la hauteur de sa tâche en retirant sept hommes au bâton avec une facilité désarçonnante.

Les décisions de l'arbitre furent impopulaires; aussi fut-il hué à maintes reprises. Les joueurs de Huntingdon s'emportèrent au cours de la septième manche pour ne pas respecter l'une de ses décisions et quitter le terrain. La joute fut gagnée par défaut par Bellerive qui menait cependant par le score de 3-1.

Des la première manche, O'Connor du Huntingdon enregistra le premier point sur une chandelle frappée par Bush et manquée par Joannette après une course sensationnelle. Bellerive ne parvint pas à égaliser lors de cette manche devant le jeu défensif du Huntingdon qui semblait bien résolu à remporter les honneurs de cette joute. Une engeulade suivit cette manche.

La quatrième manche vit le Bellerive égaliser les chances alors que Théoret scora le premier point du Bellerive sur un deux-butts de Guimond.

Alors le lanceur Monique remplaça au monticule Zachar.

Le Bellerive prit l'avantage à la cinquième manche alors qu'il enregistra deux points comptés par

Hallé et Gagnon au cours des erreurs couteuses des joueurs du Huntingdon.

Les sixième et septième manche ne donnèrent aucun résultat.

C'est alors qu'est survenu la discussion entre l'arbitre et les joueurs du Huntingdon au cours d'une décision rendue. L'arbitre ne voulut pas déborder et donna la victoire bien méritée au Bellerive.

Les joueurs du Huntingdon quittèrent le terrain et la joute prit fin.

Batteries—Bellerive: Lecompte et Guimond; Huntingdon: Zachar, Monique, Bush et Black.

Bellerive 0001200—3
Huntingdon 1000000—1

HUNTINGDON			
Connor, c.d.	3	1	1
Taylor, 2b	4	0	1
Elder, 1b	4	0	0
Bush, 3b	3	0	1
Coyle, c.g.	2	0	0
Monique, a.c.	3	0	1
Black, r.	3	0	0
Gavin, c.c.	3	0	0
Zachar, l.	2	0	0
	26	1	4

BELLERIVE			
Chagnon, 3b	3	1	1
Campbell, c.c.	3	0	1
Cousineau, 2b	3	0	1
Leduc, a.c.	3	0	1
Théoret, 1b	3	1	1
Lecompte, l.	3	0	0
Guimond, r.	3	0	1
Joannette, c.g.	3	0	0
Hallé, c.d.	1	1	0
	25	3	6

Pour ce qui est des produits du bois le Canada est 2e avec une valeur de \$227,605; la Finlande est première avec \$403,178 et l'Union Soviète avec \$204,175.

Le Canada est en première pour le box-calf et le willow-calf; leur valeur est de \$104,112; l'Allemagne est en 2e avec \$64,597; les Pays-Bas sont en troisième avec \$29,939 et la Hongrie en 4e avec \$20,262.

Saint-Timothée

Présidée conjointement par M. le Curé, André, M. l'abbé J.-A. Taillefer, vicaire, et messieurs les commissaires, Rev. C.-E. Desormeaux, c.s.v., directeur.

Les examens se terminent à 11 heures. Tous les élèves se rendent à la salle paroissiale où se donnent les prix.

Les prix sont dus à la générosité de M. le Curé, Messieurs les Commissaires et à M. Donat Lalonde, maire de Saint-Timothée, ainsi qu'aux députés, Maxime Raymond, M.P. et de Delpha Sauve, M.P.P.

A monsieur le Curé qui a bien voulu nous procurer le plaisir d'usager la salle paroissiale et aux généreux donateurs des prix, un cordial merci.

Mentionnons ici les trois premiers de chaque division:

Préparatoire: M. Primeau Bernard; Marineau, Jean; Syms, Léo.

En première: M. Paré, Pierre; Primeau, Roger; Provost, Pierre-Paul.

Deuxième: M. Plante, Yvon; Perron, Philippe; Robert, Fernand.

Troisième: M. Tremblay, Roger; Paquette, Jean-Paul; Leboeuf, Philippe.

Quatrième: M. Paré, Claude; Robert, Réal; Laurence, Jules.

Cinquième: M. Racicot, Marcel; Provost, Jean-Yves; Dorais, Jean-Guy.

Après les prix de classe, d'assiduité et les prix spéciaux, les élèves de sixième année apprennent avec plaisir le résultat satisfaisant de leurs examens. Les sept (7) élèves présentés au diplôme de M. l'Inspecteur ont réussi.

Ont été présentés au diplôme Messieurs Bougie, Germain; Bois-

sonneau, Marcel; Julien, Gaston; Langevin, Florent; Perron, Marcel; Robert, Alban; Tremblay, Guy.

Félicitations aux sept (7) concurrents victorieux en particulier à Marcel Perron qui a conservé le meilleur pourcentage sur tous les concurrents de Saint-Timothée.

Monsieur le Curé daigne donner quelques conseils puis prononce le mot magique de "vacances".

En vacances

Enfants, les vacances t'accordent plus de latitude: vie au lac, promenades en automobile, excursions lointaines. Tu jouis déjà cette joie d'une plu grande liberté.

Ce mot de "Liberté" inspire bien des craintes à tes professeurs! a tes chers parents!

Prends garde: "Le démon rôde autour de toi, comme un lion rugissant prêt à te dévorer." (Saint Paul).

Oh! adolescent ton âme est trop belle, trop précieuse pour ne pas essayer d'éviter les pièges tendus par le malin esprit.

Jeune homme, pour faire le bonheur de tes bien-aimés parents, pour te préparer un avenir heureux, je te prie de bien notre ces quelques conseils pris entre mille: Maître Souverain. Fais ta prière avec recueillement.

N'oublie pas ta prière du soir. Avant de t'endormir récite "un bon acte de contrition . . . trois Ave."

Au cours de la journée! offre souvent à Dieu ton travail, tes jeux, tes peines, tes joies, tes fatigues . . . Dis de tout coeur: "Mon Dieu je vous aime, inspirez-moi l'horreur du péché."

Ne passe jamais devant une église sans aller faire une courte visite au Saint-Sacrement.

Porte toujours sur toi ton scapulaire.

Fais-toi un devoir d'assister à la messe sur semaine, aux vêpres le dimanche.

"Communion c'est vivre". Pourquoi ne t'approcheras-tu pas de la Table Sainte au moins une fois par semaine?

Partout et toujours: Rappelle-toi que Dieu te voit et t'entend; que ton corps n'est qu'un instrument qui doit obéir à ton âme immortelleC que tu devrais rendre compte un jour de toutes tes paroles.

Vois Dieu dans ceux qui te com-

VALLEYFIELD



E. GENDRON, prop.

Téléphone 454, 25, rue St-Laurent

Les gagnants

Le Valleyfield Bowling donne deux prix toutes les semaines durant la saison d'été.

Les heureux gagnants de la semaine dernière sont Mme Maurice Nicholson et M. Hervé Leblanc.

La balle molle

La joute de mercredi dernier entre le Windsor et le St-Laurent a provoqué toute une série d'incidents et, depuis, la ligue a cessé ses activités.

Une assemblée a eu lieu tout récemment à l'Hotel Windsor afin de régler ces différents qui existent entre les divers clubs de la ligue.

Une autre équipe a été acceptée et il est presque certain que le club Laval fera partie de la ligue.

Une nouvelle ligue intermédiaire de balle molle sera formée pour les jeunes de 12 à 18 ans. Ce sera une ligue d'écoliers puisqu'elle n'opérera que pendant les vacances.

D'autres détails seront donnés la semaine prochaine.

mandent et obéis.

"Qui donne au pauvre . . ."

Ne lis que de bons livres.

Ne t'absente, jamais de la maison sans la permission de tes parents.

Sors peu, reste près des tiens.

Fuis l'oisiveté, mère de tous les vices . . . ! Travaille, joue, occupe-toi, saintement.

La lutte à l'Aréna

Le programme de lutte de lundi soir dernier, tenu à l'Aréna de Valleyfield, par le promoteur Durand, a amusé la foule qui a applaudi et hué les lutteurs. Le fameux lutteur "Von Zuppe" s'est attiré l'ire des spectateurs du commencement à la fin du combat, ainsi que Georges Desparois. Les tactiques déloyales et la brutalité de ce dernier ont soulevé des protestations de tous les coins de l'Aréna.

Ce programme de lutte fut des plus amusants.

Dans la 1re préliminaire Kid Lyon et Valmor Viens ont donné un bon combat émouvant, malgré les mauvais coups infligés par Lyon à Viens. L'arbitre, Henri Lemieux, a dû se monter sévère. Lyon décrocha la décision.

Rasputine fut le vainqueur du deuxième combat avec Pit Lemieux, par un écrasement général. Il fut beaucoup hué et applaudi pour ses tactiques plus ou moins loyales.

La semi-finale mit aux prises Armand Courville et Georges Desparois. Courville prit la première chute après 8 minutes et 58 secondes. Desparois a pris la deuxième après 12 minutes. Armand gagna la troisième chute en 5 minutes. Le beau travail de Courville a soulevé les applaudissements de la foule.

La finale présenta Jean Pusie et le comte Von Zuppe. Après une lutte très acharnée, le "comte Von Zuppe" prit la chute en 17 minutes. Pusie prit la deuxième chute par un coup magnifique qui fut applaudi.

A son retour dans l'arène, le comte VuZnoé elptpatsrut-iVetaoa comte Von Zuppet lutta très rudement. L'arbitre ne put le contrôler. Le combat se termina par une victoire bien méritée de Jean Pusie, alors que le "Boche" Von Zuppe fut disqualifié. Nous avons appris que le promoteur Durand avait l'intention d'amener Yvon Robert si l'assistance augmentait.

Grande vente de Manteaux - Robes

Commençant le premier juillet

Ce sera le meilleur temps pour vous d'acheter lors de votre passage aux fêtes de Malone.

Grande Réduction

Robes	Premier groupe	\$2.98
	Valeur de \$12.95	
Robes	Deuxième groupe	\$3.98
	D'une plus grande valeur	
Robes	Troisième groupe	\$1.98

Un vrai spécial dans le meilleur coton

Tous les prix sont réduits de moitié.

KASSEL'S

Malone, N. Y.

Edifice Hôtel Flanagan

Le Premier Juillet

Lors de votre passage à Malone le premier juillet, n'oubliez pas de nous visiter. Vous aurez le meilleur service pour vous être agréable.

Lavages d'automobiles

Tous les genres de services

Nos techniciens sont des experts

Pièces complètes pour Dodge et Plymouth, Stationnement

ELDREDGE & MASSON INC.

Distributeurs des automobiles Dodge et Plymouth Rue Principale Malone, N. Y.

NOTRE COURRIER

St-Chrysostôme

Funérailles de Mme Césaire Payant
Lundi, le 14 juin, en l'église de St-Chrysostôme, avait lieu les funérailles de Délina Bourdon, épouse de feu Césaire Payant, décédée à l'âge de 87 ans.

La levée du corps fut faite par le Père Rondeau, dominicain, qui chanta aussi le service. Dans le sanctuaire, on remarquait le Père Maurice Laplante et les Frères des Ecoles Chrétiennes.

La quête fut faite par ses petits-fils, MM. Roméo et Edmour Payant. Le deuil était conduit par ses fils, MM. Joseph et Aimé Payant.

Les porteurs étaient ses fils, MM. Ernest, Wilfrid et Alexandre Payant; ses gendres, MM. Philéas Bourdeau, Armand Viau et Roméo Bergevin.

Une délégation de la Confrérie du Tiers-Ordre, avec la bannière, précédait le cortège.

La défunte laisse dans le deuil trois filles, Mme Roméo Bergevin (Béatrice), de St-Etienne, Mmes Philias Bourdeau, (Rose-Anna), Armand Viau (Rosilda), de cette paroisse; 6 fils, Ernest, Wilfrid, Joseph, Armand, Aimé et Alexandre, tous de St-Chrysostôme, 4 brus et 3 gendres, un grand nombre de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants.

Un grand nombre de parents et d'amis de la paroisse et des alentours assistaient aux funérailles. La famille a aussi reçu de nombreux témoignages de sympathies, de tributs floraux et bouquets spirituels.

Va et vient

M. et Mme Emile Boyer et Ernest Bonhomme de Valleyfield, étaient en visite chez M. Roch Bonhomme, dimanche dernier.

M. Auguste Boyer, député de Châteauguay, était de passage dans cette paroisse, la semaine dernière.

Mme Albert Huot a reçu à diner, dimanche dernier, en l'honneur de M. et Mme Roch Bonhomme et leurs enfants.

Mme Zénon Grégoire, de Montréal, Mme Herby Bourdeau et ses enfants de St-Jean, ont passé la semaine chez M. Philias Bourdeau.

M. Willbrod Laberge et Mlle Alice Laberge, en visite à Montréal, samedi dernier.

M. et Mme Roland Crête, du Village St-Pierre, M. et Mme Hector Bourdeau, de St-Rémi, en visite au cours de la semaine dernière, chez M. Philias Bourdeau.

Mlle Marie-Laure Sauvé, de Ste-Clothilde, a rendu visite à Mme Armand Blais.

Mlle Céline Robidoux, M. Joseph Robidoux ont visité des amis à Ste-Clothilde.

MM. Florent Huot et Lionel Pa-

yant, du Collège de Valleyfield, sont en vacances dans leur famille.

M. et Mme Armand Asselin, de St-Antoine Abbé, en visite chez M. Georges Décosse, la semaine dernière.

La famille Joseph Payant, en visite chez M. Ernest Décosse, dimanche dernier.

Mlle Laurette Jeanneau de l'Unité Sanitaire de Ste-Martine, était dans cette localité, la semaine dernière.

M. Aldemar Dagenais, de passage à Montréal, la semaine dernière.

Mlle Rolande Dagenais passe quelque temps chez son frère, M. Alphonse Dagenais, de Ste-Martine.

M. Aldéo Huot, de passage à Montréal, dimanche dernier.

M. l'abbé Cloutier était dans cette localité, dimanche dernier. Il a prêché en faveur de la ligue du Sacré-Coeur et de la Colonisation.

Les Quarante-Heures ont eu lieu la semaine dernière. Une foule nombreuse et recueillie a assisté aux offices.

La distribution des prix au couvent de St-Chrysostôme eut lieu le 19. Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents.

Les élèves de 8e et 9e années du Couvent, sont parties dimanche dernier pour Montréal pour y passer leurs examens. Bon succès!

Mlle Cécile Bonhomme, qui a été atteinte d'une pneumonie durant quelques semaines, est complètement rétablie.

M. Arthur Ferras était de passage à Montréal, dernièrement.

Mme Adolphe Bourcier, Miles Pauline et Gertrude Bourcier, Mme Théophile Prévost ont assisté dernièrement au mariage de M. Lucien Martin avec Mlle Cécile Delcourt, de Montréal.

Succès en musique

Mlle Pauline Bourcier, du Couvent de St-Chrysostôme, a obtenu son certificat de théorie, 3e année, avec distinction. Félicitations.

Tableau d'honneur

Ecole No 7—Mois de juin
Mlle Violette Em. Laberge, inst. 5e année. — Madeleine Huot. 4e année. — Rita Huot, France Primeau.

3e année. — Cécile Huot, DesNeiges Bourdeau, Olive Primeau, Pierre Dagenais, Euchariste Huot.

2e année. — Pauline Huot, Irène Primeau, Armand Dagenais, Maurice Bourdeau, Armand Montpetit.

1re année. — Marie-Jeanne Primeau, Alice Primeau, Gaétane Primeau, Raoul Bourdeau, Léo Dagenais.

Cours préparatoire. — Réal Dagenais, Lucille Huot, Henriette Dagenais, William Primeau.

Ste-Clothilde

M. et Mme Pacifique Germain, de Montréal, en visite chez M. Paul Bergevin, son beau-fils, du rang No 4.

Mlle Rita Boutillé, de Montréal, chez ses parents, M. et Mme Honoré Boutillé.

M. Hubert Boyer, de Lontoni, chez ses parents, M. et Mme Joseph Boyer.

M. Hector Gamelin, chez son frère, M. Albert Gamelin.

M. et Mme Bernard Caron, de Lacolle, chez M. Albert Viau.

Chez M. Alex Pomminville, sa nièce, Mlle J. Régimbald, de Hull.

M. Edmour Patenaude, de Howick, chez des amis.

M. et Mme Santerre, de St-Jean, chez son gendre, M. François Gammache.

Chez M. John Struthers, sa fille Claire, d'Ormstown.

M. et Mme Omer Myre, ainsi que leur fille Jeanne et leur garçon Jean-Paul, ont passé le dimanche à Montréal.

M. et Mme Joseph Bouthillé ont passé le dimanche à Howick, chez une parente malade.

M. et Mme Marcelin Thibert ainsi que leur fille Léa sont en visite chez leurs filles, à Swanton, N.Y.

Fête Internationale

de la

Bonne Entente

A MALONE, N. Y.

du

1 au 5 juillet inclusivement

Des centaines des confrères canadiens se joindront aux Américains pour célébrer cette fête amicale.

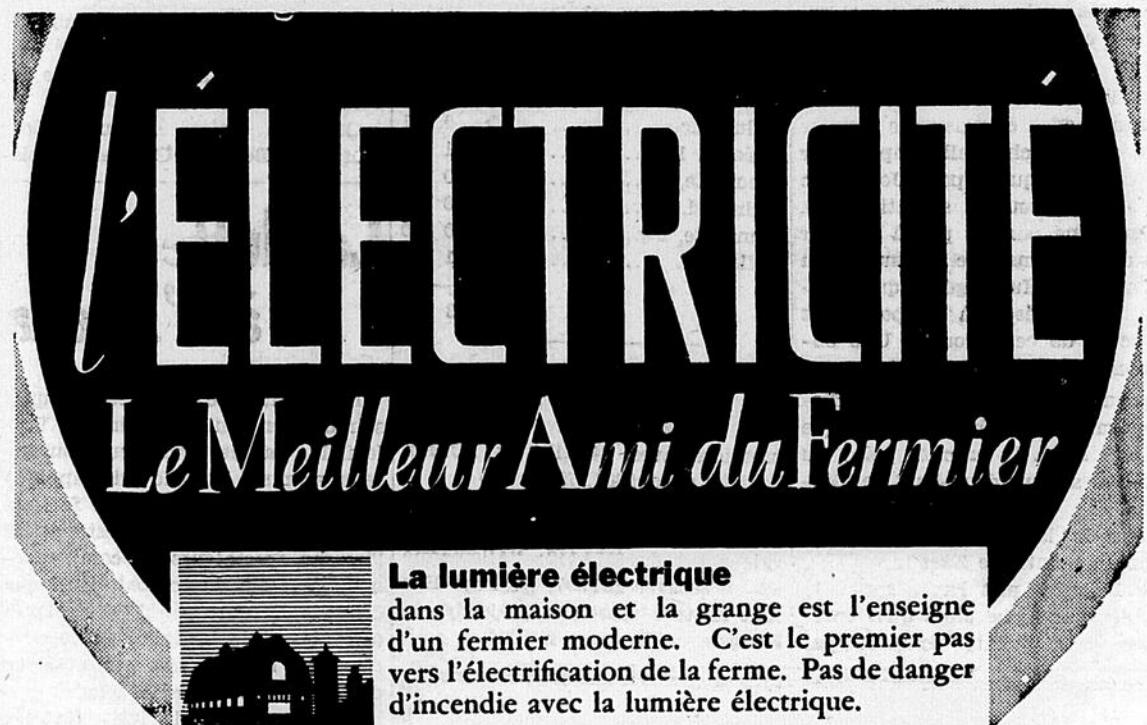
LE PREMIER JUILLET

Parade gratuite, des Fanfares Canadiennes et Américaines, chars allégoriques, etc., baseball entre les Stars de Malone et Sorel de la ligue provinciale, courses de chevaux et d'autres attractions au Terrain d'Exposition.

Carnaval à tous les jours et soirs pendant la semaine.

LE 5 JUILLET

Les meilleurs feux d'artifice jamais offerts à la population.



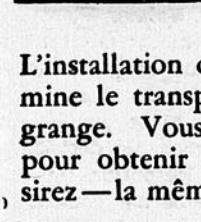
ELECTRICITE

Le Meilleur Ami du Fermier



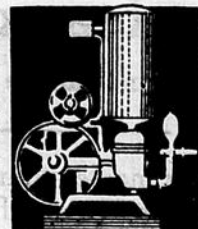
La lumière électrique

dans la maison et la grange est l'enseigne d'un fermier moderne. C'est le premier pas vers l'électrification de la ferme. Pas de danger d'incendie avec la lumière électrique.



Pompe à eau électrique

L'installation de pompes à eau électriques élimine le transport de l'eau de la maison à la grange. Vous n'avez qu'à tourner le robinet pour obtenir la quantité d'eau que vous désirez — la même chose qu'en ville.



L'électricité scie le bois

Un moteur électrique peut servir à différents usages — scier le bois, moudre le grain, etc. . . C'est le meilleur "cheval vapeur" qui existe



Trayeuse électrique

La méthode moderne pour traire. La propreté et l'économie sont deux caractéristiques de la machine électrique à traire les vaches.



Ecrémeuse électrique

Une des meilleures valeurs électriques sur la ferme. . renseignements complets sur demande.



Notre bureau local se fera un plaisir de vous donner de plus amples renseignements.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

St-Urbain

Mlle Madeleine Doré passe quelques jours à Montréal, chez des amis.

M. René Lemay, de Montréal, passe la fin de semaine chez Mme Trépanier.

Mme Harbeck, Mlle A. Harbeck, M. et Mme Besner, de St-Jean, de passage chez Mme Sabourin et chez M. R. Ste-Marie.

M. et Mme Dodd, Mlle L. Brault, chez M. U. Brault.

M. et Mme A. Primeau, chez M. Gauthier, de St-Louis de Gonzague, dimanche.

M. et Mme A. Gervais et leur famille, à Ste-Clothilde, chez M. Primeau.

M. et Mme Lussier et leur famille, de Wonssocket, R.I., chez Mme Trépanier.

M. et Mme H. Longtin, M. et Mme E. D'Amour, M. J. Demers à diner chez M. René Barrette, dimanche.

M. Guy Barrette, de Lachine, passe la saison d'été chez M. Joseph Barrette.

Mme J.-B. Laberge, de Châteauguay, passe quelques jours chez M. Alsblade Biette.

M. et Mme A. Pinsonneault, Mme P. Vincent, M. et Mme H. D'Amour, à diner chez Mme A. Trépanier.

Mlle Annette Mallette, de Montréal, passe quelque temps chez M. Philéas Lemieux.

Mlle Cécile Beaulieu passe quelques jours à Montréal, chez des parents.

La séance jouée, samedi dernier, par quelques étudiants du collège Ste-Marie, a été un succès tant au point de vue assistance qu'au point de vue réussite. Espérons que de nouveau, il sauront nous intéresser.

Vendredi, 25 juin, nous aurons le bonheur de recevoir en notre paroisse, notre futur curé, M. l'abbé Séguin, curé à St-Rédempteur.

Tous nos étudiants aux différents couvents et collèges sont de retour dans leurs familles, heureux de venir y passer deux longs mois de vacances sans doute bien mérités.

FORD HOTELS

Choisissez l'Hotel le plus Economique. 750 chambres. Tarif: \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres Hotels à

TORONTO-MONTREAL

Moderne à l'épreuve du feu. Location très favorable. 750 chambres. \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Radio dans toutes les chambres. Rochester, Buffalo, Erie

Ste-Philomène

Etaient en visite, dimanche, chez M. Pierre Labrie; Mme Côté et ses deux filles Jeannette et Rollande Côté de Fishburg, Mlles Adrienne, Elise Godbout, de Montréal.

Mme Joseph Legault, était l'invitée de sa fille, Mme Lucien Reid de Ste-Martine, la semaine dernière.

M. et Mme Joseph Rose, de St-Urbain, étaient les invités de M. Honorius Loiselle, dimanche.

M. René Thibert, M. et Mme Ubald Thibert et leur fils Jean-Pierre, étaient de passage à Montréal, mardi dernier.

M. Lucien Reid et sa famille, ainsi que M. Eugène Dagenais, de Ste-Martine, chez M. Adrien Bannon, samedi soir dernier.

Mme Lionel Cloutier et sa nièce, Paulette, de Montréal, chez sa soeur, Mme Jos.-Armand Prud'homme, dimanche.

M. et Mme Lucien L'Ecuyer, en visite à St-Urbain, dimanche, chez M. Henri Marcil.

M. Georges Leclair, de Montréal, chez M. Edmond Leroux, dimanche.

Mme Arcade Lemieux, à Montréal, samedi dernier.

Mme Wilfrid Fournier ainsi que sa fillette Jeannette, en promenade chez ses parents, à Ste-Philomène.

MM. Oscar Dumouchel, Paul-Emile Prud'homme étaient de passage à St-Rémi, samedi dernier.

Mlles Blanche Schinck, Gabrielle Parent et Philomène Maheu étaient à Montréal, mercredi dernier.

Rivière-Beaudette

Un groupe de parents et d'amis en visite, dimanche dernier, chez M. et Mme Alex. Boivin.

M. et Mme Charles Roy et M. et Mme Albert Paradis, leur fillette Jacqueline, M. René Roy, tous de Montréal, et M. et Mme Philippe Ravary, de St-Télesphore, en visite, dimanche dernier, chez M. et Mme Fabien Biron.

Mlle Agna DeLaplante, de Montréal, en visite en fin de semaine chez Mlle Yvonne Leroux.

MM. Paul-Emile et Roger Huot, Rolland Bélisle, Rosaire Leclerc, Mlles Cécile Huot, Anna Ouellette, Marie-Jeanne Perron, tous de Montréal, en visite en fin de semaine, chez M. Alonzo Richard.

M. Jean-Paul Dumesnil, du Collège de Berthier, dans sa famille pour les vacances d'été.

Mlles Desrosiers de Montréal, sont rendues à leur villa pour y passer la saison d'été.

Mlle Marie-Anne Boivin, de passage à Valleyfield, la semaine dernière.

Mlles Madeleine Richard, Cécile Allard, Lorette Lalonde, du Couvent de St-Polycarpe, de retour dans leur famille pour les vacances.

Mlles Denise Leroux et Thérèse Lalonde, de l'Ecole Normale de Valleyfield, dans leur famille pour les vacances.

Les anciens retraitants

MM. Odilon et Maurice Lalonde, Fabien Biron, Joseph et Thomas Sauvé, Joseph Latour et Elzéar Gauvreau, anciens retraitants, se sont réunis au sous-sol de la cathédrale, pour la récollection mensuelle. Cette cérémonie fut édifiante, encourageante et instructive. A 9h. 30 la confession; à 9 h., messe, suivie du goûter en famille, puis à 10h. 15 M. Antonin Cailhier, professeur au Séminaire, donna une causerie.

A la cour du Recorder

M. J.-L. Barrow, artisan, de Malone, N.Y., a plaidé coupable pour refus de pourvoir à Dame J.-L. Barrow, après avoir comparu en personne devant le Recorder Legault. Il a reçu une sentence suspendue sur paiement des frais.

Son refus de pourvoir date depuis environ douze mois. Voilà pourquoi, la plaignante de la Cité de Salaberry de Valleyfield a institué cette cause contre son époux.

Dans le procès Alcide Leboeuf, plaignant vs Léo Leboeuf, défendeur, celui-ci a plaidé non coupable; les témoins ayant été entendue le défendeur est trouvé coupable pour recevoir huit jours d'emprisonnement.

M. Léo Leboeuf, artisan, de Valleyfield, était accusé de s'être jeté sur la personne de M. Alcide Leboeuf sans aucune provocation, le 17 juin entre six et sept heures, au numéro 27 de la rue St-Zénon, pour essayer de la battre, se rendant ainsi coupable d'assaut.

APRES CHAQUE REPAS

WRIGLEY'S SPEARMINT

THE PERFECT GUM

THE FLAVOR LASTS

FACILITE LA DIGESTION

St-Louis de Gonzague

Mariage Bouffard-Boyer

Samedi matin, en l'église paroissiale de St-Louis de Gonzague, fut célébré le mariage de Mlle Lucille Boyer, fille de M. et Mme Jos. Boyer et de M. Armand Bouffard, fils de M. et Mme J. Bouffard de Matane. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'abbé A. Groulx, vicaire à St-Louis. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par M. Maurice Groulx de St-Laurent et M. Aimé Ouellette de Montréal. M. Sauvé était le témoin de M. Bouffard, et M. Boyer, de sa

filles. Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée. M. et Mme Bouffard partirent ensuite pour un voyage autour de la Gaspésie. Mme Bouffard portait alors un costume gris, un chapeau bleu et des accessoires assortis et un renard argenté.

Déplacements

Mlle Yvette Deschamps, de Montréal, était de passage dans sa famille, en fin de semaine. M. et Mme Théodore Billette de Ormstown, était à St-Louis, dimanche dernier, chez Mme Aumais.

De nouveau nous vous offrons
les samedis soirs
MOLSON
Trois heures ininterrompues
d'entraînante musique de danse



Ecoutez au poste **CKAC** le samedi soir à 9h.

A partir de samedi, le 26 juin, et chaque samedi soir jusqu'à la fin de l'été, Molson vous offrira, pour égayer vos réunions, à la ville ou à la campagne, d'excellents programmes de musique de danse au cours desquels vous entendrez les pièces les plus nouvelles et les plus entraînantes.

Trois heures complètes de musique — de 9 h. p.m. à minuit—avec deux orchestres de premier ordre dirigés par le populaire Lloyd Huntley, actuellement en vedette à la nouvelle "Terrasse

Normandie", à l'Hôtel Mont-Royal... trois heures de musique, sans interruption ni ennuyeuse publicité commerciale. Vous n'aurez qu'à écouter au poste CKAC.

Organisez avec vos amis une série de samedis soirs Molson. Avec la musique de Lloyd Huntley pour danser et la Bière Molson pour vous rafraîchir, vous aurez tout ce qu'il faut pour vous amuser en bonne compagnie et à très peu de frais.

La Bière **MOLSON'S** Export

LA • BIÈRE • QUE • VOTRE • ARRIÈRE • GRAND - PÈRE • BUVAIT

GIN CANADIEN
CROIX D'OR



melchers

Incontestablement meilleur

London Club London Dry Gin Fondée en 1898 MELCHERS DISTILLERIES LIMITED Montréal et Berthierville, P.Q. Three Castles Extra Special Liqueur Whisky

La brasserie sera vendue pour les taxes non payées

Le Conseil de la Cité en vint à cette conclusion après un vif débat — Les délais accordés jadis ne doivent pas se renouveler éternellement

Sur la proposition de l'Echevin Donat Leboeuf, secondé par l'Echevin Adélar Touchette, le Conseil de la Cité de Salaberry a résolu de faire vendre la Brasserie pour en retirer les montants des taxes non payées à la ville.

Cette question, mise sur la table par l'Echevin J. A. Larin, a soulevé un véritable débat parmi les membres du Conseil qui siégeaient mercredi soir sous la présidence de son Honneur le Maire P. Billette.

Son Honneur le Maire expliqua au début de la discussion qu'un agent d'immeuble tentait actuellement d'organiser cette ancienne industrie. Si la ville achète cette manufacture, dit-il, il lui faudra payer les taxes de la Commission scolaire et les intérêts aux montants de \$1598. et \$547.

L'Echevin Touchette émet l'opinion qu'on ne doit pas attendre indéfiniment, pour régler cette question. L'Echevin Cholette donne un résumé des procédures intentées par la Ville à la Compagnie. Des délais de trois mois ont été accordés et il faudrait renouveler ces délais éternellement.

Nous ferons mieux de la vendre. Ceux qui auront des droits l'achèteront. D'ailleurs, c'est une question si et tant embrouillée que personne ne veut s'en mêler. Que la ville la fasse vendre et tout ira pour le mieux.

M. Lath avait promis d'envoyer un chèque, dit l'Echevin Touchette, et nous ne l'avons jamais reçu. L'Echevin Leboeuf demande sa vente bien que l'Echevin Miron affirme que les liquidateurs sont actuellement à régler les finances de la Brasserie.

Le Conseil est alors unanime et a adopté la proposition de l'Echevin Donat Leboeuf.

L'Echevin Touchette a présenté une demande de lampadaires qui devraient être fixés à la nouvelle

église de Bellefleur pour les Fêtes de la paroisse qui auront lieu au commencement du mois de juillet. L'Echevin Miron en profite pour passer sa requête de nature identique pour la paroisse du Sacré-Coeur. L'Echevin Cholette demande de référer ces demandes à l'ingénieur pour en établir le coût approximatif car il faudra nécessairement creuser pour l'installation souterraine. Les lampadaires de la Cathédrale ont coûté \$180 et la ville s'est engagée à fournir gratuitement le courant électrique, ajoute l'Echevin Cholette. L'Echevin Leboeuf souhaiterait de meilleurs taux que ceux de la Cathédrale.

En conséquence, il a été résolu que l'ingénieur fasse installer les lampadaires en face de l'Eglise de Bellefleur aux mêmes taux que ceux de la Cathédrale.

Un compte devra être envoyé à la municipalité de Ste-Etienne pour le travail fourni par nos pompiers.

Le Maire est autorisé à passer le contrat avec Mathias Quévillon pour l'achat d'un terrain au montant de \$100.00.

Puis l'Echevin Larin se plaint des chiens errants et demande que les règlements soient appliqués.

L'Echevin Mallette demande que les trottoirs de bois soient remplacés par des trottoirs en goudron sur la rue Lemay.

L'Echevin Touchette demande des explications au Conseil sur les démarches faites auprès des autorités gouvernementales pour l'obtention des \$48.00 votés par le Gouvernement provincial afin de reconstruire le pont de la rue Dufferin.

Rien de définitif n'apparaît encore pour le règlement de cette question.

L'assemblée est close afin de permettre à Son Honneur le Maire et au Conseil Echevinal d'assister aux feux de la St-Jean.

Un marché — à 14,000 milles d'ici

Il y a loin de n'importe quelle ferme laitière canadienne à Chiangmai, Siam.

Par chemin de fer, bateau et convoi de marchandises, la distance à parcourir est de plus de 14,000 milles. Cependant, les produits des fermes laitières canadiennes trouvent un débouché au Siam. Chaque année, on achète et consomme dans les endroits les plus reculés de l'univers, des millions de livres de produits de nos fermes laitières.

C'est de 1857, alors que Gail Borden réussit la "mise en conserve" du lait, que date l'ère des ventes des produits laitiers à l'étranger. Les marchés étrangers, dont bénéficie le lait canadien, sont le fruit de méthodes de ventes modernes et d'incessantes recherches.

Chaque livre de lait que nous vendons en pays étranger — et nous en vendons des millions — augmente d'autant le revenu des fermes laitières canadiennes.



Borden 1857 1937

ASSOCIATED COMPANIES

ACHETEURS DE LAIT MANUFACTURIERS DE PRODUITS LAITIERS DISTRIBUTEURS DANS TOUT L'UNIVERS

Fête de la St-Jean Baptiste

Les fidèles de la paroisse St-Joseph de Huntingdon se réunissent en grand nombre à Port Lewis, aujourd'hui, dans le but de célébrer la St-Jean-Baptiste.

Il y eut un léger goûter à midi, et dans l'après-midi, tous ceux qui étaient présents prirent part aux jeux, courses, sauts en hauteur et en longueur. Il y eut également discours et présentation d'une bourse à M. l'abbé Jean Leduc, vicaire à Huntingdon pour plus de deux ans, à l'occasion de son départ pour la paroisse St-Rédempteur.

Le soir, il y eut des feux d'artifice près de la rue Châteauguay.

LE THÉ 'SALADA' est délicieux

Une foule énorme s'était pressée sur les deux rives pour rendre un hommage à St-Jean-Baptiste, digne des paroissiens de la ville de Huntingdon.

C'est la première fois dans son histoire que cette ville célèbre si

dignement cette belle fête de la St-Jean-Baptiste et nul doute que cette célébration se répètera.

Les organisateurs de cette fête ainsi que le curé de la paroisse, M. l'abbé A. Pigeon, méritent des félicitations pour leur beau geste.

LES AVIATEURS RUSSES MANQUENT LEUR BUT



Trois hardis aviateurs russes ont tenté récemment de briser le record de distance détenu par les français Rossi et Codos. Partis de Moscou, ils ont survolé le pôle nord pour échouer dans leur plans alors

qu'ils furent forcés d'atterrir à 592 milles de leur but. De gauche à droite, Alex. Beliakov, navigateur; Valerie Chkalov, chef-pilote; George Baidnkov, assistant-pilote. A la gauche, nous voyons Valerie Chkalov.

St-Anicet

En fin de semaine ici: Chez M. E.-A. Quenneville, M. Wilfrid Mandeville et famille et M. Roméo Girard et sa famille de Montréal.

M. J.-D. Leehy et famille passent quelques jours à Montréal.

M. et Mme Avila Dupuis, de Coiteau Station, étaient en visite chez des parents.

Mmes Avila Beauchesne et B. Blanchard, de Montréal, sont rendus à leurs chalets d'été.

MM. Gilles Dumouchel, Jacques Castagner et Georges Quenneville sont revenus du Séminaire de Valleyfield pour les vacances.

M. J.-T. Dupuis a passé quelques jours à Valleyfield, la semaine dernière.

Mlle Cécile Caza était de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Gillum, de Montréal, se sont retirés à l'hôtel Lake View, en fin de semaine.

Le couvent des SS. de l'Assomption de la S.-V. a fermé ses portes vendredi, le 18. Quelques élèves sont rendus à l'Ecole Normale de Valleyfield où elles subissent les épreuves du Bureau Central.

L'année scolaire est aussi terminée dans toutes les écoles rurales et l'école du village.

M. François Castagner et famille se sont rendus à leur chalet d'été pour les vacances.

Mme Napoléon Leblanc et sa fille Juliette étaient de passage à Montréal cette dernière semaine.

Bienvenue à Malone

Le premier juillet

Cigarettes - Tabacs

Chesterfields - Lucky Strikes - Camels - Old Golds - Raleighs, 2 paquets 25c; \$1.20 la boîte
Wings - Avalons - Twenty Grands, 10c le paquet, 95c la boîte
Spuds - Kools, 15c le paquet, \$1.35 la boîte
Edgeworth - Edgeworth, Jr. - Dill's - Edgeworth Slice - Dill's Slice - Raleigh Paquet boîte, 2 pour 25c

Edgeworth, lb. \$ 1.09
Velvet, lb.79
Prince Albert, lb.79
Union Leader, lb.69

Crème à la Glace

Goûtez à nos mélanges parfaits de crème à la glace

Jumbo Milk Shakes 15c
Strawberry Sundae 15c
Soda à la crème à la glace 15c
Banana Split 15c
Banana Royal 20c
Double Dipped Cones 5c

Souvenirs, revues et journaux

La Pharmacie Smith

28, Est rue Principale

MALONE, N. Y.